

# DK NEWS



**Horaire des prières**  
Fajr: 06h17 Dohr: 12h48  
Asr: 15h22 Maghreb: 17h40 Isha: 19h09

## MÉTÉO

Alger : 15° 05°  
Oran : 14° 08°  
Annaba : 17° 06°  
Béjaïa : 16° 05°  
Tamanrasset: 22° 10°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 26 décembre 2023 / 13 Djoumada Al thania 1445 - N° 3449 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

**La wilaya de Jijel commémore le 38<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Ferhat Abbas**

P. 24

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

**Des représentants des familles de la communauté nationale établie à Ghaza reçus aux Affaires étrangères**

P. 24

PALESTINE

**Le nombre de journalistes tombés en martyrs à Ghaza atteint les 101**

P. 15

## RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

# La révision des statuts et régimes indemnitaires de plusieurs corps à l'ordre du jour

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés inhérents au programme complémentaire destiné à la wilaya de Tindouf, aux statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Education nationale, du chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam, outre le suivi de l'état d'avancement de la numérisation des services des domaines de l'Etat, des impôts et des Douanes, indique un communiqué du Conseil des ministres. Après l'ouverture des travaux par Monsieur le président de la République et la présentation de l'ordre du jour, suivi de l'exposé du Premier ministre sur l'activité gouvernementale durant les deux dernières semaines et des interventions de Messieurs les ministres, Monsieur le président de la République a donné des instructions et directives aux membres du gouvernement. P. 3



## INDUSTRIE MÉCANIQUE

**L'industrie militaire contribue grandement à la densification du tissu industriel algérien**

P. 6

## UNIVERSITÉ

**Une journée d'étude sur la "Réforme des œuvres universitaires" à Alger**

P. 3

## CLIMAT

**Les catastrophes climatiques ont coûté la vie à 12.000 personnes dans le monde en 2023 (analyse)**

P. 9

## SANTÉ

REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN

**Que faire pour soulager ?**

Pp 12-13

## FOOTBALL

CHAMPIONNATS EUROPÉENS (2023-2024)

**Amoura co-meilleur buteur arabe avec Mohamed Salah**

P. 22



## PATRIMOINE CULTUREL

**Atelier national sur la révision de la loi relative à la protection du patrimoine culturel fin janvier prochain (ministre)**

P. 17

VACANCES D'HIVER

**Tikjda séduit**

P. 8

## SOCIÉTÉ CIVILE

## Convention entre l'ONSC et le CSJ pour accompagner la transition numérique



L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a signé, samedi à Alger, une convention de partenariat avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) en vue d'accompagner la politique de transition numérique. La convention a été signée par le président de l'ONSC, Nourredine Benbrahim, et le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, en marge des travaux du Forum national de la société civile "Dialogue, citoyenneté et développement", organisé au Palais des Nations (Club des Pins). L'ONSC a signé également une autre convention avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) sur la responsabilité sociale des entreprises économiques.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 3 morts et 177 blessés en 24 heures



Trois (3) personnes sont décédées et 177 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida avec 1 mort et 8 blessés, précise la même source. Par ailleurs, 3 personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage (Tabouna) dans un atelier de construction, dans la commune et la daïra de Tamarrasset. Les éléments de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour prodiguer des soins de première urgence à 29 personnes incommodées par le même gaz, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs habitations dans plusieurs wilayas.

## BOUIRA

## 5 blessés dans un carambolage sur l'autoroute Est-Ouest à El-Asnam

Cinq personnes ont été blessées dimanche suite à un carambolage survenu en fin d'après-midi sur l'autoroute Est-Ouest au niveau d'El-Asnam (Est de Bouira), et ayant impliqué 15 véhicules et un camion, selon les services de la Protection civile. Un camion ayant perdu ses freins sur la descente autoroutière d'El-Asnam a provoqué un carambolage et des dégâts matériels à quinze voitures, et cinq personnes ont été blessées et évacuées à l'hôpital local de Bechloul pour recevoir les soins nécessaires, a expliqué à l'APS un officier de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident ayant provoqué un énorme embouteillage sur la voie autoroutière. La circulation automobile a été déviée vers la route nationale (RN) 5 pour permettre aux services de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale de libérer la voie, ainsi que d'en extraire les véhicules endommagés.

## BISKRA

## Ouverture d'une nouvelle agence du CPA à Zeribet El Oued



Une nouvelle agence du Crédit populaire algérien (CPA) a été ouverte dimanche dans la ville de Zeribet El Oued dans la wilaya de Biskra en présence des cadres de la banque et des autorités locales. Cette nouvelle agence œuvrera à assurer des services financiers de qualité et proposera également des services variés de la finance islamique pour les différentes catégories de clients particuliers, professionnels et entreprises conformément aux principes de confiance et de partenariat fructueux, a ajouté le PDG du CPA. Le responsable du CPA a fait état aussi de l'ouverture de 20 espaces numériques et de la rénovation des appareils de distribution automatique de billets de banque pour faciliter davantage les services aux citoyens.

## PAKISTAN

## Neuf morts dans l'incendie d'une maison



Au moins neuf personnes ont été tuées dimanche dans l'incendie d'une maison dans la province pakistanaise du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), a déclaré la police. L'incident s'est produit dans le district d'Abbottabad, où la maison s'est effondrée suite à l'incendie, ensevelissant les neuf membres de la famille sous les débris, a déclaré la police aux médias, ajoutant que neuf corps avaient été récupérés dans les débris.

L'incendie s'est déclaré à la suite d'un court-circuit et a rapidement embrasé toute la maison avant que les habitants ne parviennent à le circonscire, a précisé la police. Les corps ont été transférés dans un hôpital voisin pour leur identification, a ajouté la police.

## TCHÈQUE

## Un mort et 17 blessés dans l'incendie d'une auberge de jeunesse à Prague



Une personne a été tuée et 17 autres blessées dans l'incendie d'une auberge à Prague, la capitale tchèque, ont annoncé les secouristes dimanche. Le service médical d'urgence de Prague a déclaré sur le réseau social X (ex-Twitter) qu'il avait traité 17 personnes sur les lieux, dont trois officiers de police.

"Deux personnes ont été transportées à l'unité de soins intensifs et une personne a malheureusement été déclarée morte", a-t-il indiqué. Quinze personnes et sept animaux domestiques se trouvaient dans l'auberge située dans le quartier de Zbraslav, dans le sud de Prague, lorsque l'incendie s'est déclaré, selon le service local de secours des pompiers.

## AUSTRALIE

## Des milliers de personnes sans électricité à cause d'une violente tempête

Des milliers de personnes se sont retrouvées sans électricité à cause d'une violente tempête en Australie, rapportent dimanche des médias locaux citant les services météorologiques. Un communiqué du Bureau de Météorologie (BOM) relayé par des médias, indique que la tempête qui a touché le nord de la Nouvelle-Galles du Sud (NSW) ainsi que le Queensland, a provoqué de fortes averses et des chutes de grêle dans certaines régions. Dans le communiqué, il a été rapporté que "plus de 57 000 bâtiments et des milliers de personnes étaient restés sans électricité". La société qui fournit des services de distribution d'électricité dans l'Etat du Queensland, a partagé des informations selon lesquelles environ "151 000 éclaircs se sont produits dans le sud de l'Etat en deux heures".

## AIN DEFLA

## Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'émigration clandestine (sûreté)

Un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime a été démantelé par les services de la sûreté de wilaya d'Ain Defla, avec l'arrestation de trois de ses membres, a indiqué, dimanche, un communiqué rendu public par ce corps sécuritaire.

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, la brigade de lutte contre le trafic de migrants a procédé à l'arrestation de trois (3) passeurs, originaires de Tipasa et d'Ain Defla, activant au sein d'un réseau organisé spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime, parallèlement à cinq (5) candidats à l'émigration clandestine, est-il souligné dans le document diffusé par la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La même source a ajouté que la neutralisation de ce réseau fait suite à l'ouverture d'une enquête sur la base d'informations dénonçant un membre de ce réseau, natif d'une localité d'Ain Defla. Suite à quoi les complices du suspect ont été identifiés et arrêtés dans la wilaya de Tipasa.

Le document a également souligné l'arrestation, dans le cadre de cette même opération, de cinq (5) candidats à l'émigration clandestine par voie maritime, précisant que ce réseau de passeurs adoptait des méthodes bien organisées dans la planification de traversées clandestines et la répartition des rôles dans le cadre d'un groupe criminel organisé. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal d'El-Attaf, a conclu le communiqué.

## MOSTAGANEM

## Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine par mer

Les services de police de Mostaganem ont mis fin aux agissements d'un réseau d'organisation de traversées clandestines par mer, a-t-on appris samedi d'un communiqué de la sûreté de la wilaya. La même source a indiqué que cette opération est intervenue après que la brigade de lutte contre l'immigration clandestine ait ouvert une enquête sur ordre du parquet, liée à une affaire de trafic de migrants avec mise en péril de leur sécurité par un groupe criminel organisé transfrontalier dont ont été victimes cinq personnes.

Le groupe criminel, qui active au niveau des wilayas de Mostaganem, d'Oran et de Tipaza a subtilisé aux victimes 2 millions DA en échange de l'organisation d'une traversée en mer, a ajouté la même source. Les investigations menées par la brigade ont abouti à l'identification de six suspects, originaires des wilayas sus-indiquées ainsi que l'arrestation de deux d'entre eux (les principaux cerveaux) et les enquêtes sont en cours pour le restant des membres du réseau, a-t-on fait savoir.

## RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

# La révision des statuts et régimes indemnitaires de plusieurs corps à l'ordre du jour

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés inhérents à plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS:

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés inhérents au programme complémentaire destiné à la wilaya de Tindouf, aux statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Éducation nationale, du chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam, outre le suivi de l'état d'avancement de la numérisation des services des domaines de l'État, des impôts et des Douanes.

Après l'ouverture des travaux par Monsieur le président de la République et la présentation de l'ordre du jour, suivi de l'exposé du Premier ministre sur l'activité gouvernementale durant les deux dernières semaines et des interventions de Messieurs les ministres, Monsieur le président de la République a donné les instructions et directives suivantes:

### Concernant le programme complémentaire destiné à la wilaya de Tindouf:

Après approbation par le Conseil des ministres du programme complémentaire proposé au profit de la wilaya de Tindouf, lequel comprend 18 opérations concernant 7 secteurs (l'hydraulique, la santé, l'urbanisme et l'amélioration urbaine, l'environnement, l'habitat et la jeunesse), pour une enveloppe financière globale de 29,5 milliards de DA, et qui s'ajoute au programme en cours de réali-



sation, Monsieur le président de la République a ordonné le lancement immédiat d'une étude approfondie en prévision de la création d'une zone de libre-échange contribuant à la diversification des activités économiques et la création d'une dynamique dans la région, notamment le long des frontières entre l'Algérie et la Mauritanie.

### Concernant l'état d'avancement de la numérisation des services des domaines de l'État, des impôts et des Douanes:

- Le Président de la République s'est félicité du progrès réalisé en matière de numérisation du secteur des Finances, appelant à la

poursuite et à l'intensification des efforts en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation.

- Le Président de la République a, également, souligné l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de manière unifiée sous la supervision du Haut Commissariat à la numérisation.

- Le Président Tebboune a ordonné la présentation de rapports d'étape pour le suivi des progrès réalisés, en accélérant la finalisation de toutes les phases, et ce au vu de leur importance dans le développement de l'ensemble de l'action gouvernementale.

### Concernant les statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Éducation nationale, du chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam:

- Le Président de la République a enjoint de réviser, d'enrichir et de clarifier, de manière plus approfondie, les contenus de ces statuts qui doivent être tranchés à partir du mois de février, avec effet rétroactif des salaires et primes à compter de janvier 2024.

- Monsieur le Président a réaffirmé son engagement envers ces catégories professionnelles, en reconnaissance de tous les efforts qu'elles ont consentis dans les circonstances difficiles qu'a traversées notre pays, et qui sont toujours fidèles à leur détermination, d'où la nécessité d'améliorer leurs situations à travers ces statuts.

- Le Président de la République a affirmé que les professions des secteurs de l'Éducation, de la Santé, de l'Enseignement supérieur et d'Imam ne sont pas de simples professions, mais plutôt des professions qui encadrent la société et qui revêtent de nobles dimensions, d'où la nécessité d'apporter dans ces statuts une véritable plus-value à ces professions, notamment en ce qui a trait au volet social.

Avant la levée de la séance, le Conseil a approuvé des décrets portant nominations et fins de fonctions dans des postes et fonctions supérieures de l'État.

## Le président de la République ordonne la révision des statuts et régimes indemnitaires de plusieurs corps

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la révision et l'enrichissement des statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Éducation nationale, du chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Concernant les statuts et régimes indemnitaires des corps relevant du secteur de l'Éducation nationale, du

chercheur hospitalo-universitaire, de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent, des corps médicaux et paramédicaux et de l'imam, le Président de la République "a enjoint de réviser, d'enrichir et de clarifier, de manière plus approfondie, les contenus de ces statuts qui doivent être tranchés à partir du mois de février, avec effet rétroactif des salaires et primes à compter de janvier 2024", précise la même source.

"Monsieur le Président a réaffirmé son engagement envers ces catégories professionnelles, en reconnaissance de tous les efforts qu'elles ont consentis dans les circons-

tances difficiles qu'a traversées notre pays, et qui sont toujours fidèles à leur détermination, d'où la nécessité d'améliorer leurs situations à travers ces statuts", ajoute la source. Le Président de la République "a affirmé que les professions des secteurs de l'Éducation, de la Santé, de l'Enseignement supérieur et d'Imam ne sont pas de simples professions, mais plutôt des professions qui encadrent la société et qui revêtent de nobles dimensions, d'où la nécessité d'apporter dans ces statuts une véritable plus-value à ces professions, notamment en ce qui a trait au volet social".

## Approbation du programme complémentaire au profit de la wilaya de Tindouf

Le Conseil des ministres réuni dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a approuvé le programme complémentaire destiné à la wilaya de Tindouf, pour une enveloppe financière globale de 29,5 milliards de DA, et qui s'ajoute au pro-

gramme en cours de réalisation, indique un communiqué du Conseil des ministres.

"Après approbation par le Conseil des ministres du programme complémentaire proposé au profit de la wilaya de Tindouf, lequel comprend 18 opérations concernant 7 secteurs (l'hydraulique, la santé,

l'urbanisme et l'amélioration urbaine, l'environnement, l'habitat et la jeunesse), pour une enveloppe financière globale de 29,5 milliards de DA, et qui s'ajoute au programme en cours de réalisation, Monsieur le président de la République a ordonné le lancement immédiat d'une étude appro-

fondie en prévision de la création d'une zone de libre échange contribuant à la diversification des activités économiques et la création d'une dynamique dans la région, notamment le long des frontières entre l'Algérie et la Mauritanie", précise la même source.

## Le président de la République souligne l'impératif de numériser, de manière unifiée, tous les secteurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de manière unifiée, sous la supervision du Haut Commissariat à la numérisation, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Concernant l'état d'avancement de la numérisation

des services des domaines de l'État, des impôts et des Douanes, "Monsieur le Président s'est félicité du progrès réalisé en matière de numérisation du secteur des Finances", appelant "à la poursuite et à l'intensification des efforts en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation", selon le communiqué.

A ce propos, le Président de la République "a souligné l'impératif de généraliser la numérisation à tous les

secteurs gouvernementaux, de manière unifiée, sous la supervision du Haut Commissariat à la numérisation".

Le Président Tebboune, ajoute la même source, "a ordonné la présentation de rapports d'étape pour le suivi du progrès réalisé, en accélérant la finalisation de toutes les phases, et ce au vu de leur importance dans le développement de l'ensemble de l'action gouvernementale".

## UNIVERSITÉ

### Une journée d'étude sur la "Réforme des œuvres universitaires" à Alger

Les participants à une journée d'étude sur "La réforme des œuvres universitaires", organisée dimanche par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) à Alger, ont mis en avant l'importance de passer d'une gestion administrative des œuvres universitaires à une méthode plutôt économique.

Lors de cette journée supervisée par le président du CSJ, Mustapha Hidaoui qui

était accompagné du Secrétaire général (SG) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentelis, et du recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akraache, les participants ont souligné la nécessité "d'opter pour une gestion à caractère économique des œuvres universitaires pour atteindre les objectifs escomptés de cette réforme", estimant que le changement du mode de gestion est à même d'"améliorer la qualité des prestations fournies et de garantir l'in-

dépendance de l'administration et de la prise de décisions". A cette occasion, M. Hidaoui a indiqué que cette journée d'étude était organisée à la veille de la tenue de l'Assemblée générale du CSJ, qui verra l'annonce "des résultats des études réalisées au cours de cette année au profit des jeunes". De son côté, M. Bentelis a précisé que "la vie estudiantine est devenue désormais la préoccupation majeure du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique", relevant que

"les réalisations accomplies jusqu'à présent, notamment en matière de numérisation au niveau des restaurants centraux et des résidences universitaires, s'inscrivent dans ce cadre".

A noter, cette journée d'étude a vu la participation de représentants de plusieurs départements ministériels, de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), des partenaires sociaux et des organisations estudiantines.

APN

## La Commission des affaires juridiques poursuit l'examen des dispositions du projet de Code pénal

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a poursuivi, dimanche, ses travaux en vue d'examiner les dispositions du projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance n°66-156 portant Code pénal.

"La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés a poursuivi, dimanche, ses travaux sous la présidence de son président, Ahmed Boubaker", indique un commu-

niqué de l'APN. La Commission a consacré cette réunion à la poursuite de l'examen des dispositions du projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance n°66-156 portant Code pénal, et ce en

présence de représentants du ministère de la Justice", précise la même source.

La Commission avait entamé, mercredi dernier, l'examen des dispositions dudit projet de loi.



### FINANCES

#### LF 2024 :

## une croissance économique de 4,2 % attendue grâce à une performance multisectorielle

La loi de finances pour l'année 2024, signée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, table sur une croissance économique de 4,2%, tirée par des performances de tous les secteurs d'activités, notamment les services, l'agriculture, le BTPH et l'industrie. La croissance économique devrait ainsi atteindre +3,9% en 2025 et +4% en 2026, des croissances qui résulteraient des performances de tous les secteurs, avec une croissance du secteur des hydrocarbures de près de 1% en 2024, tirée principalement par les exportations de gaz naturel, de gaz naturel liquéfié (GNL) et de gaz de pétrole liquéfié (GPL) respectivement de +0,7%, +1,4% et +1,1%.

Le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut est maintenu à 60 dollars (USD) sur la période 2024-2026, alors que le prix du marché du baril est maintenu à 70 USD sur la même période, selon la loi qui fixe le cadrage macroéconomique à moyen terme. Les recettes d'exportations de biens seraient de l'ordre de 49,8 milliards de dollars en 2024 avant d'atteindre 50,3 milliards USD et 51,6 milliards USD, respectivement en 2025 et 2026.

Les importations, quant à elles, atteindraient les 43,5 milliards USD en 2024, puis 47,4 milliards USD en 2025 et 47,4 milliards USD en 2026. La balance commerciale devrait ainsi être excédentaire entre 2024 et 2026, en atteignant, selon les prévisions du texte, 6,3 milliards USD d'excédent en 2024, puis 2,9 milliards USD en 2025 et 4,2 milliards USD en 2026. Le texte 2024 s'attend, par ailleurs, à une forte hausse des dépenses budgétaires qui devraient atteindre 15,275,3 milliards DA en 2024, puis 15,900,4 milliards DA en 2025 et 15,705,6 milliards DA en 2026. En matière de recettes budgétaires, elles devraient atteindre 9,105,3 milliards DA en 2024 et augmenter en moyenne de près de +4,2% entre 2025 et 2026, pour atteindre 9,537,2 milliards DA en 2025 et 9,881,9 milliards DA en 2026.

Concernant la fiscalité des hydrocarbures, une baisse de 8,9% devrait être enregistrée en 2024 par rapport à l'année 2023. Elle passerait ainsi de 3,856,3 milliards DA en 2023 à 3,512,3 milliards DA en 2024, puis à 3,520,9 milliards DA en 2025 et à 3,563,3 milliards DA en 2026.

### AMBASSADE D'ALGÉRIE À MADRID

## Célébration de la journée mondiale de la langue arabe

MADRID - L'Ambassade de l'Algérie à Madrid a organisé samedi, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la langue arabe (18 décembre de chaque année), et ce en présence du personnel de l'ambassade et des membres la communauté nationale résidant en Espagne.

Dans son allocution à cette occasion, l'ambassadeur Abdelfetah Daghmoum a salué le grand rôle joué par l'Algérie, aux

### PROJET DU CODE PÉNAL

## La Commission des affaires juridiques de l'APN auditionne des représentants de la DGSN

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, mercredi soir, des représentants de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), dans le cadre de l'examen du projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance n°66-156 portant Code pénal, a indiqué jeudi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors d'une réunion tenue en présence de représentants du ministère de la Justice, le président de la commission, Ahmed Boubaker, a précisé que celle-ci s'inscrit dans "le cadre de l'élargissement de la concertation en vue de réaliser la sécurité juridique et de prendre en charge les problématiques liées à l'application des lois, et ce en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", se félicitant à ce propos "des efforts consentis par tous les services de sécurité, tous corps confondus, et les institutions chargées de la protection et de la défense des intérêts du citoyen et du pays". A cette occasion, l'Inspecteur général à la DGSN,

Hadj Said Arezki, a salué "les articles contenus dans ce projet de loi, notamment ceux ayant trait au renforcement de la protection des agents de l'ordre public qui consentent d'immenses efforts pour la préservation de la sécurité qui relève de la responsabilité de tous".

La réunion a été l'occasion pour les membres de la commission de visionner un film documentaire sur les dangers et risques auxquels font face les agents de l'ordre public lors de l'accomplissement de leurs missions, qui mènent parfois à des décès.

Les députés ont, en outre, écouté les interventions et les préoccupations exprimées par le directeur de la formation, du directeur de la Police judiciaire et du directeur d'études à la Sécurité nationale.

Pour sa part, le représentant du ministère de la Justice a affirmé que "l'élaboration de la politique pénale relève des prérogatives du ministère, notamment en garantissant une protection juridique totale à l'agent de l'ordre public lors de l'accomplissement de ses missions de protection du citoyen et de ses biens".

### INDUSTRIE

## Les fabricants d'électroménagers créent une véritable base industrielle avec des matières premières locales

Les fabricants d'appareils électroménagers et électroniques ont réussi, ces dernières années, à créer une véritable base industrielle avec des matières premières algériennes, notamment après le lancement de la 1ère usine de production de compresseurs de réfrigérateurs.

Les entreprises de fabrication d'appareils électroménagers et électroniques ont saisi l'occasion de leur participation à la 31e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), clôturée samedi après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), pour mettre en avant tous les efforts qu'elles ont déployés pour s'adapter aux orientations des hautes autorités, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'augmentation des taux d'intégration et l'utilisation des matières premières locales, en veillant à garantir la qualité des produits.

En visitant le stand de l'entreprise Condor, lors de l'inauguration de la FPA, à la mi-décembre, le président de la République avait salué les efforts déployés par les compétences algériennes pour augmenter le taux d'intégration dans l'industrie, ainsi que les "efforts des industriels honnêtes qui se sont adaptés à la nouvelle politique nationale et grâce auxquels des devises sont économisées".

L'entreprise avait saisi l'occasion de la présence du président de la République pour annoncer le lancement de la 1ère usine de fabrication de compresseurs de réfrigérateurs en Algérie, avec une capacité de production de 4

millions d'unités/an, "ce qui permettra de couvrir la demande locale, estimée à 1 million d'unités, et d'exporter 3 millions d'unités", a affirmé à l'APS le Directeur général adjoint du groupe Condor, Mohamed Salah Daas.

M. Daas a expliqué que les pièces métalliques nécessaires à la fabrication des réfrigérateurs, des lave-linge et autres appareils électroménagers seront produites localement dans le cadre d'un partenariat avec le complexe sidérurgique Tosyali, qui commencera à produire de l'acier plat à partir de l'année prochaine, ce qui permettra de "réduire le prix des produits localement" et d'augmenter la compétitivité du produit algérien sur les marchés extérieurs. "Les taux d'intégration varient entre 45 et 85%. Nous avons créé une base industrielle et une base d'exportation de l'Algérie vers les pays africains, le Golfe et même l'Europe", a-t-il dit, soulignant que l'adhésion de l'Algérie à l'Initiative du commerce guidé, dans le cadre de la mise en œuvre effective de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ouvrira de nouveaux marchés aux produits algériens.

Dans une déclaration à l'APS, la chargée de communication de la société Brandt, Fatima Souassi, a mis en avant le succès de la société dans la fabrication de la plupart des pièces des machines à laver, des fours, des réfrigérateurs, des appareils électroménagers, des téléviseurs et des climatiseurs, tels que les pièces métalliques et plastiques et les cartes mères qui sont exportées. Mme Souassi a in-

diqué que la société a atteint un taux d'intégration de 70% dans la fabrication des réfrigérateurs et de 80% dans les machines à laver, avec un objectif de 90%, soulignant que les produits de la société étaient exportés vers plusieurs destinations, notamment les pays africains et les pays arabes.

Pour sa part, l'entreprise Iris œuvre à travers ses investissements à "stimuler la production locale et à jouer un rôle clé dans le développement de l'industrie de l'électroménager", selon la Directrice de l'information de cette entreprise, Kahina Arhab, qui a mis en exergue la réalisation de taux d'intégration élevés concernant différents produits "de haute qualité qui rivalisent avec les marques mondiales".

S'agissant de la marque Maxtor, présente sur le marché depuis plus de 20 ans, le Directeur des comptes principaux de l'entreprise, Mohamed Boulaouat a affirmé que l'entreprise avait augmenté son utilisation des matières premières locales, ce qui a permis d'augmenter le taux d'intégration en matière de climatiseurs jusqu'à 60%, à titre d'exemple, un taux que nous ambitionnons d'augmenter en 2024. Dans ce cadre, M. Boulaouat a révélé que Maxtor collaborait avec de nombreuses entreprises algériennes pour assurer la disponibilité des matières premières utilisées dans la production d'appareils électroménagers, soulignant que "la qualité du produit a permis à l'entreprise de l'exporter vers la Mauritanie, en envisageant une expansion au Mali, au Sénégal et au Zimbabwe".

nisé une compétition au profit des enfants dans les domaines de la lecture, du chant et de l'écriture, en vue d'encourager les enfants de la communauté à s'intéresser à la langue arabe et à développer leur capacités. Les participants ont apprécié cette initiative qui contribue à renforcer les liens entre les membres de la communauté nationale et leur pays d'origine, l'Algérie.

## TLEMCEM

## 50 opérations de développement réalisées au profit des zones d'ombre en 2023 (wilaya)

Les services de la wilaya de Tlemcen ont concrétisé, depuis le début de l'année en cours, 50 opérations de développement destinées à revitaliser les zones d'ombre, apprend-on des mêmes services.

Les opérations mises en œuvre dans le cadre de ce dispositif, qui ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière globale estimée à 609 millions de dinars, ont profité à 125 zones d'ombre, réparties sur 41 communes de cette collectivité locale, a-t-on fait savoir de même source.

La nomenclature des opérations lancées et exécutées, durant cette année, ont ciblé les secteurs de l'Éducation, des Ressources en eau, l'Énergie, la Santé, la Jeunesse et les Sports, donnant lieu à la réalisation de dizaines de structures, dans le but de favoriser l'améliora-



tion du cadre de vie des citoyens, notamment des aires de jeux et des terrains de proximité, le raccordement de ces zones au réseau d'élec-

tricité et d'alimentation en eau potable, outre des salles de soins et des structures de restauration scolaire (cantines), a fait savoir la même

source. Les services de la wilaya ont fait observer que 43 opérations supplémentaires ont été proposées pour être concrétisées, l'année prochaine, au profit de ces zones d'habitation afin d'améliorer le cadre de vie des populations et de consolider les structures existantes. D'autre part, les mêmes services ont procédé au lancement d'une nouvelle application numérique destinée à soutenir les cadres de la wilaya des différents secteurs à assurer le bon suivi des projets engagés dans les différentes communes de la wilaya, selon la même source.

## AÏN TEMOUCHENT

## Des projets de réhabilitation de trois mini-zones d'activités

Le secteur de l'Industrie de la wilaya d'Aïn Temouchent procèdera, prochainement, à la réalisation de projets d'aménagement et de réhabilitation de trois mini-zones d'activités dans la wilaya, a-t-on appris, dimanche, de la direction du secteur.

Les travaux de ces projets d'aménagement et de réhabilitation des mini-zones d'activités seront entrepris, successivement, dans la commune d'Aïn Tolba, sur une superficie de 4,5 ha, dans la zone de Aïn Bassal, située dans la commune Emir Abdellkader sur une superficie de 3,72 ha, en plus d'une mini-zone d'activité dans la localité

d'Aïn El Beïda, dans la commune de Hammam Bouhadjar sur une superficie de 1,30 ha, a indiqué le directeur de l'Industrie de la wilaya, Habab Kouadri.

Une enveloppe financière globale de 330 millions DA a été allouée pour réaliser les travaux d'aménagement et de réhabilitation au niveau des trois mini-zones d'activités, par la prise en charge des réseaux d'assainissement, d'alimentation en eau potable et leur raccordement aux réseaux énergétiques (Gaz et électricité) ainsi que divers autres travaux nécessaires aux projets de micro-investissements, a expliqué le même interlocuteur.

L'opération d'aménagement et de réhabilitation de ces zones vise à encourager les jeunes porteurs de projets à travers ces collectivités locales à y implanter leurs micro-entreprises, lesquelles devraient générer des portes d'emplois au profit des jeunes de ces communes, selon le directeur de l'Industrie de la wilaya.

La wilaya dispose de deux zones industrielles dans chacune des communes d'Aïn Temouchent et de Tamazougha, en plus de 13 zones d'activités réparties sur plusieurs communes de la wilaya, a-t-on relevé de même source.

## MÉDÉA

## Les travaux de réalisation de deux nouvelles piscines bientôt lancés (Wilaya)

Les travaux de réalisation de deux nouvelles piscines de proximité localisées à Beni-Slimane et Chellal-El-Adhaoura seront lancés "prochainement" après l'achèvement de la procédure d'affectation du marché d'exécution du projet, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Les entreprises sélectionnées pour la réalisation de ce projet ont procédé récemment à l'installation de leur chantier et devraient engager, d'ici quelques jours, les premiers travaux de terrassement, a expliqué la même source. Les deux structures font partie de huit projets du secteur de la jeunesse et des sports touchés par une mesure de dégel fin 2022, incluant des auberges de jeunes, des salles de sport et des terrains de sports de proximité ventilés à travers une quinzaine de localités, a-t-on fait savoir. La concrétisation du projet de réalisation des piscines de proximité de Beni-Slimane et Chellal-el-Adhaoura va porter à neuf le nombre global des piscines dont dispose le secteur de la jeunesse et des sports, a-t-on ajouté. Sept piscines situées à Berrouaghia, Tablat, El-Omaria, Ouled-Anta r, Ksar-el-Boukhari et Médéa, qui dispose de deux piscines, sont opérationnelles actuellement et accueillent un nombre important de citoyens, en particulier à l'occasion du plan bleu annuel initié par les autorités locales durant la saison estivale, notent les services de la wilaya.

## MASCARA

## Participation de plus de 150 jeunes au deuxième Festival national de jeunes développeurs de contenus

La deuxième édition du Festival national des jeunes développeurs de contenus a débuté, dimanche au niveau du camp de jeunes de la localité de Nesmot (Mascara), avec la participation de 155 jeunes de 14 wilayas du pays. Les participants à cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS), en coordination avec l'association "Akouna" de la création audiovisuelle et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), sont issus d'établissements de jeunes et d'associations dont les activités sont dédiées à l'audiovisuel et à l'informatique, ont indiqué les organisateurs. La première journée de la manifestation, qui se déroule sous le slogan "l'Enseignement, richesse et développement", a été marquée par la présentation de logiciels et de sites électroniques mis au point par les participants, dont les contenus portent majoritairement sur la sensibilisation des jeunes aux dangers des fléaux sociaux, a-t-on souligné. Elle comporte également l'exposition d'affiches mettant en valeur les nombreux sites touristiques dont reçoivent les différentes régions du pays. Au programme de cette manifestation de 4 jours, fi-

gure également l'organisation d'ateliers de formation destinés à initier les jeunes aux techniques d'élaboration de logiciels et des applications sur le commerce électronique, ainsi que d'autres contenus à caractère didactique et culturel à l'attention de la frange juvénile. Des conférences devant être animées par des spécialistes sur la création de contenus et la conception graphique assistée par l'intelligence artificielle (IA) font également partie de cette rencontre, ont indiqué ses initiateurs.

Le Festival verra également l'organisation d'un concours ayant pour objectif la sélection de la meilleure "vitrine" électronique, dont l'évaluation sera assurée par

des ingénieurs en informatique relevant de la DJS de Mascara. Par ailleurs, les participants sont conviés à une sortie touristique à la faveur de laquelle ils auront à découvrir les sites ayant abrité les batailles de l'Emir Abdellkader et son armée contre la soldatesque coloniale, a-t-on fait savoir de même source. La manifestation vise à promouvoir et à mettre en relief les réalisations de jeunes dans le domaine du développement des contenus et des outils informatiques, outre le développement des échanges entre les jeunes participants, en plus de les inciter à s'orienter vers la création de startups, selon les organisateurs de cette manifestation.

## OUM EL-BOUAGHI

## Lancement imminent de l'entretien de 12 km de la RN 100 reliant Aïn Kercha-Ain M'lila

Les travaux d'entretien d'un tronçon de 12 km de la RN 100 entre Aïn Kercha et Aïn M'lila seront lancés "avant la fin de l'année 2023", apprend-on dimanche auprès du directeur de wilaya des travaux publics, Mohamed Toufik Boukerche. L'enveloppe financière affectée à cette opération dans le cadre du programme sectoriel pour l'entretien et la consolidation de cette double voie est estimée à 730 millions DA, a précisé à l'APS le même responsable qui a souligné que la première tranche en cours du projet concerne 4 km de cette route dont la réception est prévue pour le deuxième trimestre 2024. Les travaux prévus sur cette route qui se trouve dans un état de dégradation, porteront sur la consolidation de la structure de la route et la réalisation de plusieurs intersections et ouvrages d'art en plus de l'éclairage public, de trottoirs et ouvrages pour l'écoulement des eaux, a fait savoir le directeur du secteur qui a indiqué que le délai fixé pour ces actions a été fixé à 12 mois. Il sera également relevé à l'entretien de 416 km de routes nationales relevant de la wilaya dans le cadre des actions ordinales d'entretien routier, a affirmé M. Boukerche, signalant que l'opération mobilise 165 millions DA, incluant l'entretien des routes, la pose de signalisation horizontale et verticale, et la location du matériel nécessaire.

## ALGER

## Vaste programme de plantation d'arbres à travers différentes communes

La Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a tracé, en coordination avec l'Association de wilaya pour jeunes, un programme prévoyant des campagnes de plantation d'arbres et de préservation de l'environnement au niveau de différentes communes d'Alger, en impliquant les acteurs de la société civile. Ce programme bénéficiera de l'encadrement et de l'accompagnement technique de circonscriptions des forêts territorialement compétentes, qui veillent à fournir les arbuscules et à garantir une formation de courte durée au profit des membres de l'association sur les techniques appropriées de plantation et les étapes à suivre pour prendre soin de plantations pendant la saison chaude. Dans ce cadre, une campagne de plantation d'arbres et de nettoyage a été organisée, samedi dans la forêt "El Khezna" à Bologhine, pour la transformer d'une décharge anarchique en un espace vert et un lieu de détente naturel pour les habitants du quartier, et ce en présence des autorités locales et des représentants de différents établissements publics, de corps de sécurité de la circonscription et de plusieurs associations. Les participants à cette campagne ont également contribué à la plantation de plus de 300 arbuscules de différentes espèces forestières produites à la pépinière de Benaknoun et de certaines espèces d'arbres fruitiers, en sus de l'organisation d'une autre campagne de nettoyage visant à inculquer la culture de l'économie verte chez les jeunes générations. Par ailleurs, et dans le cadre des campagnes de plantation pendant la saison 2023-2024 tendant à créer des espaces verts, une campagne de plantation a été organisée dans la commune de Bourouba, sous la supervision de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger représentée par la circonscription de Dar El Beïda. L'opération de plantation d'arbres à laquelle ont pris part les autorités locales, les clubs sportifs et les établissements de wilaya, a vu l'organisation d'ateliers pédagogiques de sensibilisation ayant pour but de consacrer la culture environnementale dans la société et de faire connaître l'importance de la ceinture verte, tout en inculquant aux participants les bonnes pratiques de plantation et les modalités de préservation des arbuscules plantés au regard des changements climatiques.

## KHENCHELA

## 19 maisons d'édition à l'exposition nationale du livre

Une exposition nationale du livre s'est ouverte dimanche à la maison de la culture Ali Souai de la wilaya de Khenchela avec la participation de 19 maisons d'édition. Il sera procédé, dans le cadre de cette manifestation organisée par le Syndicat national de l'édition, à l'exposition de 60.000 titres dans diverses spécialités dont la majorité des publications ont été éditées durant les cinq dernières années, a déclaré à l'APS le directeur de la Culture et des arts, Mohamed El Alouani. Il a ajouté que le Syndicat national de l'édition organisera, en marge de cette exposition, une conférence sur le poème routinier et un atelier de formation dans les techniques d'écriture dans la littérature pour enfant, et un autre au profit des enfants sur comment lire rapidement, en plus d'un concours littéraire et un après-midi poétique animés par des poètes de renommée venus de différentes wilayas du pays. Il sera également procédé à cette occasion à la programmation de séances de vente-dédicace de livres d'écrivains algériens et à des débats sur le contenu de ces livres avec les lecteurs présents le long de la manifestation devant se poursuivre jusqu'au 31 décembre courant, a souligné le même responsable. L'organisation de cette exposition nationale du livre coïncidant avec les vacances scolaires de l'hiver constitue une opportunité pour les familles pour visiter les pavillons de l'exposition et assister aux programmes culturels prévus parallèlement à la maison de la Culture.

## ENERGIES RENOUVELABLES L'intérêt de soutenir l'intégration des énergies renouvelables au réseau national souligné (rencontre)

L'intérêt de soutenir l'intégration des énergies renouvelables (ENR) au réseau énergétique national a été souligné, dimanche à Alger, dans le cadre du développement du secteur, en usant des infrastructures disponibles.

Lors d'un workshop dédié aux "ENR" sous le thème de l'intégration de l'énergie solaire et le développement de l'hydrogène vert, plusieurs experts algériens, dont des représentants de la diaspora à l'étranger, ont relevé le défi que représente d'offrir les solutions adéquates à l'intégration des ENR au réseau national.

Pour l'expert algérien établi en Allemagne, Mohamed Ghazli, réussir l'intégration des ENR au réseau national nécessite des technologies spécifiques permettant d'assurer la continuité de l'approvisionnement.

De son côté, le professeur Kamel Youcef Toumi, de l'université du Massachusetts aux Etats-Unis, a mis en avant le facteur humain, soulignant l'importance des compétences au sein de l'Université algérienne.

Selon lui, la ressource humaine a un rôle très important, estimant qu'il ne faudrait pas uniquement se concentrer sur l'aspect technique "mais bâtir une jeunesse consciente des défis liés à la nécessité du développement des énergies alternatives".

M. Toumi a estimé aussi nécessaire de saisir les opportunités offertes par la recherche scientifique et l'innovation pour produire une énergie renouvelable fiable en matière d'approvisionnement.

De son côté, l'expert en énergie renouvelable, Ali Chaknane, a souligné que les infrastructures énergétiques nationales doivent offrir des solutions techniques conformes aux standards internationaux pour intégrer les ENR au réseau.

Selon lui, l'Algérie a l'ambition d'investir dans le secteur des ENR car elle possède plusieurs atouts que ce soit dans le Sud, à travers un haut niveau d'ensoleillement ou à travers son réseau de transport de gaz naturel pouvant également transporter l'hydrogène vert.

Pour sa part, le professeur Nouar Tabet, a plaidé pour réduire les manques et les retards dans le développement des projets dans le secteur.

Cela d'autant plus, a-t-il dit, que l'Algérie possède depuis plusieurs années la capacité de produire des cellules photovoltaïques et des équipements spécifiques au secteur.

Notant la disponibilité des ressources en ENR, le professeur Tabet a plaidé pour que les opérateurs nationaux collaborent avec l'Europe, partenaire important de l'Algérie en matière d'énergie, pour acquérir les technologies nécessaires au développement de l'hydrogène vert à travers le pays.

A noter que cette manifestation, organisée par le Club algérien d'excellence et de hautes compétences (ACEHC), se poursuivra lundi lors d'une séance qui sera clôturée par la publication de recommandations liées au thème de la rencontre.

## LOI DE FINANCES 2024

### Une batterie de mesures pour consolider le pouvoir d'achat et soutenir davantage l'investissement

La loi de finances pour l'année 2024, signée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoit une batterie de mesures législatives destinées notamment à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, à l'appui aux investissements ainsi qu'à la simplification et la numérisation des procédures fiscales.

La loi propose ainsi une exonération temporaire de la TVA, aux stades de production et de commercialisation gros et détail, jusqu'au 31 décembre 2024 du poulet de chair, de la dinde, des œufs de consommation, des fruits et légumes frais, produits localement et des légumes secs et riz, produits localement ou importés.

Elle comporte, dans le cadre des mesures visant la consolidation du pouvoir d'achat, l'institution d'une allocation forfaitaire de solidarité pour les catégories sociales sans revenus notamment, les chefs de familles, les familles, les personnes, les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes à besoins spécifiques.

Le texte propose également l'ouverture d'un compte d'affectation spéciale (n302-154) intitulé "Fonds de la pension alimentaire", à travers duquel l'Etat paiera les pensions alimentaires attribuées aux bénéficiaires et le ministère de la Justice percevra ces sommes

sur les débiteurs. Dans le domaine du logement, la loi propose un abattement de 10%, calculé sur la base du reste à payer des loyers, octroyé aux bénéficiaires de logements AADL, ayant honoré le paiement des 25% du prix du logement et désirant solder, par anticipation, le reliquat de ce prix.

Le texte introduit une prise en charge par le Trésor, des intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation de la tranche additionnelle de 50.000 logements de type location-vente, au titre de l'année 2024.

En outre, une prorogation jusqu'au 31 décembre 2025, au lieu du 31 juillet 2023, du délai accordé aux occupants des logements publics localisés (logement social), désirant acquérir leurs logements, pour introduire leurs demandes d'acquisitions, a été instituée.

La loi de finances institue également la mise à la disposition de la Banque nationale de l'habitat (BNH), en lieu et place de la Caisse nationale du logement (CNL), du financement des programmes de logements publics localisés, des voiries et réseaux divers primaires et secondaires, ainsi que des aides frontales et les contributions de l'Etat pour

## INDUSTRIE MÉCANIQUE

### L'industrie militaire contribue grandement à la densification du tissu industriel algérien

Les entreprises industrielles relevant de l'Armée nationale populaire (ANP) ont réussi à densifier le tissu industriel algérien, après avoir étendu leur champ d'intérêt aux besoins de l'Armée, des corps communs et du marché local en général, ce qui a valu à l'industrie militaire d'être saluée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de l'inauguration de la 31e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) qui s'est clôturée samedi au Palais des expositions.

Lors de l'inauguration de la FPA, le 14 décembre dernier, le président de la République s'est arrêté aux stands de nombreuses entreprises militaires leaders dans les domaines industriel et technologique, où il a écouté une présentation sur les capacités de production de cette industrie qui a réussi à produire des moteurs et des pièces de rechange, contribuant ainsi à la densification du tissu industriel algérien.

Dans une déclaration à l'APS, le Lieutenant-colonel représentant l'Etablissement de développement de l'industrie automobile à Tiaret a mis en exergue les réalisations de cette entreprise économique relevant de l'ANP, spécialisée dans la conception, le développement, la production, la commercialisation et la garantie des services après-vente pour les camions, les remorques, les semi-remorques, les véhicules utilitaires, les véhicules multifonctionnels, les bus et les véhicules de transport de personnel.

L'entreprise commercialise ses produits sous les marques "Mercedes-Benz" et de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), a-t-il dit, ajoutant que sa participation à la Foire visait à présenter aux visiteurs les nouveautés de 2023, tels que l'ambulance, la clinique dentaire mobile, le camping-car, le food-truck, le véhicule 4x4 et le véhicule de transport de VIP.

Il a souligné que la plupart des équipements de ces véhicules "sont fabriqués localement", notant que l'entreprise s'employait à présenter de nouveaux produits chaque année et d'augmenter le taux d'intégration, en coopération



avec différents opérateurs dans le cadre de la sous-traitance, l'objectif étant de "contribuer au tissu industriel algérien, réduire la facture d'importation et créer des emplois". Pour sa part, le capitaine représentant le Complexe de développement de l'industrie mécanique a déclaré à l'APS que l'entreprise assurait via ses filiales, la fabrication des différents types de pièces mécaniques demandées par les secteurs public et privé. Le Complexe compte 8 filiales aux activités complémentaires et un Institut de formation dans la fabrication des pièces mécaniques et les techniques des véhicules et moteurs.

Parmi celles-ci, la Société algérienne de fabrication des véhicules spéciaux Rheinmetall-Algérie, la Fonderie de Rouïba, les Fonderies de Tiaret, les sociétés d'industrie mécanique de Ain Smara (Constantine) et Rouïba (Alger) et la Société spécialisée dans la production des moteurs à refroidissement par air. Le Capitaine a souligné, dans ce contexte,

que le Complexe produisait des moteurs avec l'autorisation des marques allemandes Deutz-Daimler-MTU.

Il produit également des moteurs 100% algériens à refroidissement par air, utilisés dans les véhicules et les camions militaires, ainsi que dans les groupes électrogènes.

Dans son stand, le Complexe a présenté des modèles de moteurs produits localement, ainsi que des pièces de rechange.

"Nous sommes prêts à collaborer à l'avenir avec toute marque activant dans le domaine de la production de véhicules en Algérie dans lequel nous assurons justement la sous-traitance de différentes pièces mécaniques, mais aussi à contribuer au développement de l'industrie automobile algérienne", a-t-il ajouté.

Quant à la Base centrale logistique (BCL) relevant de la Direction centrale du matériel, cet établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) assure la réparation, la rénovation et la modernisation d'équipe-

ments militaires, outre la fabrication des pièces de rechange du secteur industriel, notamment celui du pétrole et des machines industrielles, selon les explications fournies à l'APS par le Colonel, Directeur de production au sein de la BCL.

Le principal objectif de la BCL, a-t-il poursuivi, est de "renforcer le tissu industriel algérien à travers la fabrication des pièces de rechange demandées par les entreprises nationales pour leurs équipements à l'instar des roues dentées, et ce, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à réduire la facture d'importation".

En outre, le Colonel a souligné que la BCL assurait également différents types de travaux à l'instar de la maintenance des groupes électrogènes, précisant que la Base disposait d'un bureau d'études et d'un laboratoire qui garantissent une fabrication de haute qualité.

"Nous avons un défi à relever, celui d'augmenter le taux d'intégration locale", a-t-il conclu.

l'accès aux logements. Le texte propose aussi d'introduire la possibilité donnée à l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI), de commercialiser en vente libre, les Logements promotionnels publics (LPP) inventus, sous réserve du remboursement de l'aide indirecte de l'Etat.

#### Suppression de la TAP

Quant au volet relatif à l'appui à l'investissement, le texte supprime la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) conformément aux instructions du président de la République, avec la possibilité, pour les projets d'investissement structurants, financés par un prêt du Trésor, de bénéficier des conditions de financement spécifiques.

Il a, en outre, introduit la réouverture du compte d'affectation spéciale intitulé "Fonds spécial pour la promotion des exportations" (FSPE), afin d'encourager les exportations hors Hydrocarbures, conformément aux orientations du président de la République.

Plusieurs avantages fiscaux ont été également instaurés dans l'objectif d'encourager les activités économiques, à l'instar de l'exemption de la TVA des opérations de réassurance et de Retakaful, l'exonération de l'impôt forfaitaire unique (IFU), des chiffres d'af-

aires réalisés issus des activités de collecte et de vente du lait cru, et l'extension de l'application du taux réduit de TVA de 9%.

S'agissant des mesures en faveur de l'entrepreneuriat et des startups, la loi propose une révision à la baisse du taux d'imposition de l'IFU de 5 à 0,5%, applicable aux activités exercées sous le statut d'auto-entrepreneur.

Le texte reconduit, pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2024, l'exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de l'impôt sur le revenu global (IRG), des produits et des plus-values de cession des obligations, titres et obligations assimilés du Trésor, cotés en Bourse ou négociés sur un marché organisé, d'une échéance minimale de cinq ans, de même que les droits d'enregistrement, des opérations portant sur les valeurs mobilières cotées en Bourse ou négociées sur un marché organisé.

Dans le cadre de la numérisation, une série de mesures qui concernent la déclaration en douane, notamment l'obligation faite au déclarant de souscrire la déclaration par voie électronique, sur la base des documents numériques et d'effectuer la signature électronique de la déclaration, conformément à la législation en vigueur, a été, par ailleurs introduite.

## MARCHÉS BOURSIERS

## Les Bourses mondiales dispersées face à une économie américaine en ralentissement

Les Bourses mondiales évoluent en ordre dispersé jeudi, dans la foulée de l'annonce du ralentissement de l'économie américaine, qui va dans le sens des anticipations des marchés concernant une baisse des taux directeurs de la banque centrale américaine (Fed).

En Europe, la Bourse de Paris a clôturé en retrait de 0,16% et Francfort a cédé 0,27%, tout comme Londres.

A New York, la tendance était à l'inverse, vers 17H05 GMT, le Dow Jones avançait de 0,28%, l'indice Nasdaq grimpa de 0,60% et le S&P 500 de 0,40%.

Les investisseurs se sont tournés vers la publication de la troisième et dernière estimation du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis, qui a été révisé en baisse au troisième trimestre, passant de 5,2% en rythme annualisé à 4,9%, ce qui conforte le scénario d'une économie américaine moins allante.

La mise à jour reflète principalement une révision à la baisse des dépenses de consommation, principal moteur de l'économie américaine, a souligné le département du Commerce.

Dans un contexte où depuis plusieurs semaines le marché anticipé des baisses de taux de la Fed, les investisseurs se tourneront vendredi vers la publication aux Etats-Unis de l'indice d'inflation PCE pour novembre, baromètre préféré de l'institution monétaire pour mesurer la hausse des prix.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt des emprunts des Etats étaient plutôt stables vers 16H50 GMT: le rendement des bons du Trésor des Etats-Unis à dix ans s'établissait à 3,88%, contre 3,85% mercredi et le taux obligataire allemand à

dix ans évoluait à 1,96% contre 1,97% la veille.

Vers 16H50 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février baissait de 1,07%, à 78,85 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, perdait 1,16%, à 73,36 dollars.

Sur le marché des changes, l'euro prenait 0,46% face au billet vert, à 1,0992 dollar pour un euro. Le bitcoin montait de 0,30%, à 43,580 dollars.

Le yen remontait face au dollar, un dollar valant 142,32 yens vendredi 00H40 GMT contre 142,41 yens vendredi à 21H00 GMT. L'euro baissait à 156,62 yens

contre 156,84 yens en fin de semaine dernière. La monnaie japonaise était quasi-stable face au billet vert, à raison d'un euro pour 1,1006 dollar contre 1,1014 dollar vendredi.

Le marché du pétrole était fermé lundi en raison des fêtes de fin d'année.

## La Bourse de Tokyo en hausse après l'inflation américaine

La Bourse de Tokyo entamait la dernière semaine de l'année d'un pas allégre lundi, portée par l'optimisme quant à un atterrissage en douceur de l'économie américaine après la confirmation du repli de l'inflation aux Etats-Unis.

L'indice vedette Nikkei progressait de 0,47% à 33.326,29 points vers 00H40 GMT et l'indice élargi Topix gagnait 0,44% à 2.346,67 points.

Le yen remontait face au dollar, un dollar valant 142,32 yens vendredi 00H40 GMT contre 142,41 yens vendredi à 21H00 GMT. L'euro baissait à 156,62 yens

contre 156,84 yens en fin de semaine dernière. La monnaie japonaise était quasi-stable face au billet vert, à raison d'un euro pour 1,1006 dollar contre 1,1014 dollar vendredi.

Le marché du pétrole était fermé lundi en raison des fêtes de fin d'année.

## ITALIE

## Amélioration du moral des entreprises et des ménages en décembre

L'indice de confiance des entreprises en Italie a enregistré une hausse en décembre, après quatre mois de baisse, tandis que celui des ménages a poursuivi sa hausse entamée en novembre.

L'indice des entreprises est passé de 103,5 à 107,2, le même niveau qu'en juillet

dernier, a indiqué vendredi l'Institut italien des statistiques (Istat).

Dans les services et la construction, l'indice de confiance a enregistré la plus forte hausse, passant de 96,7 à 106,4 et de 161,3 à 162,9 respectivement.

Le moral s'est légèrement amélioré également

dans le commerce, passant de 107,5 à 107,8 mais il s'est détérioré dans l'industrie manufacturière (96,6 à 95,4).

Quant à la confiance des ménages, l'indice poursuit sa hausse, passant de 103,6 à 106,7, atteignant ici aussi le niveau de juillet 2023.

Leur perception de leur

situation personnelle augmente légèrement (de 101,2 à 102,8) et leur jugement sur le présent (de 99,8 à 102,2) augmente sensiblement.

Leur perception du climat économique enregistre la plus forte hausse, passant de 111,0 à 118,6 et leur jugement sur le futur grimpe de 109,3 à 113,5.

## CUBA

## L'économie en repli de 2% en 2023, prévoit le gouvernement

L'économie cubaine devrait se contracter de 2% en 2023, a estimé mercredi le gouvernement.

"Il n'est pas possible d'atteindre la croissance du produit intérieur brut (PIB) à prix constants que nous avions prévue, à savoir 3% pour 2023", a déclaré le ministre de l'Economie, Alejandro Gil devant le Parlement.

"Il est possible que cette année nous

ayons une contraction qui pourrait être de l'ordre de 2%", a ajouté le ministre, en présence du président Miguel Diaz-Canel et de l'ex-dirigeant Raul Castro.

Les chiffres définitifs seront rendus publics en 2024. L'économie cubaine a connu une croissance de 1,8% en 2022, après une chute du PIB de 10,9 % en 2020 en raison de la pandémie, et une légère reprise de 1,3 % l'année suivante,

selon des chiffres officiels. Selon le ministre de l'Economie, la production agricole et l'industrie manufacturière sont particulièrement en baisse, tandis que la forte émigration de main d'œuvre alimente un "scénario complexe".

Concernant le tourisme, secteur vital pour l'économie, le pays a accueilli 2,4 millions de voyageurs en 2023, soit 50% de plus qu'en 2022.

## JAPON

## Net ralentissement de l'inflation en novembre, au plus bas depuis juillet 2022

L'inflation au Japon a fortement décliné en novembre, revenant à son plus bas niveau depuis juillet 2022, grâce notamment à une décre de prix du gaz et de l'électricité, selon des données officielles publiées vendredi.

La hausse des prix à la consommation le mois dernier a atteint 2,5% sur un an hors produits frais, contre 2,9% en octobre.

Un ralentissement de cette ampleur avait été anticipé par le consensus d'économistes de l'agence Bloomberg.

Et cela va dans le sens de la Banque du Japon (BoJ), qui s'attend à ce que l'inflation faiblisse désormais régulièrement dans l'archipel.

La BoJ a maintenu mardi

sa politique monétaire ultra-accommodante, continuant de penser que son objectif d'une inflation stable à 2% n'est pas encore en vue pour l'heure. Car la hausse des prix au Japon est essentiellement tirée par les coûts importés et non par la demande intérieure, faute d'être accompagnée par une croissance suffisamment robuste de l'économie et des salaires pour l'instant. En excluant également l'énergie en plus des produits frais, l'inflation a ralenti à 3,8% en novembre contre 4% en octobre, un plus bas depuis mars de cette année. Après avoir chuté depuis l'an dernier en raison du grand écart grandissant entre les politiques monétaires américaine et japonaise, le yen profite depuis quelques

semaines de la perspective d'une Réserve fédérale américaine (Fed) plus commode en 2024 et des attentes en

parallèle d'une normalisation de la politique de la BoJ, même si ce processus s'annonce extrêmement graduel.

## CANADA

## L'inflation se stabilise à 3,1% en novembre

L'inflation canadienne s'est stabilisée à 3,1% en novembre sur un an, grâce au ralentissement des prix alimentaires, selon les données de Statistique Canada publiées mardi.

La croissance des prix alimentaires a ralenti pour un cinquième mois consécutif à 4,7% sur un an contre 5,4% en octobre.

Les prix des boissons non alcoolisées et des légumes frais ont le plus contribué à ce recul.

Du côté des services, la hausse d'une année à l'autre des prix des voyages organisés a été supérieure en novembre (26,1%) à celle enregistrée en octobre (11,3%), note

l'agence fédérale. Cette augmentation a été contrebalancée par une réduction des prix des services téléphoniques.

Les prix de l'énergie ont continué de reculer en novembre (-5,7%) principalement en raison de la baisse des prix du mazout.

Cette baisse a été contrebalancée par l'augmentation des prix de l'électricité de 8,2% d'une année à l'autre en novembre.

Pour les économistes, "il y a eu en novembre moins de progrès dans la maîtrise de l'inflation que prévu", mais "un certain nombre de signes indiquent encore une normalisa-

tion des pressions sous-jacentes sur les prix". L'inflation globale reste globalement conforme aux prévisions de la Banque du Canada, qui prévoit qu'elle oscillera autour de 3,5% jusqu'au milieu de l'année 2024, avant de ralentir lentement pour atteindre l'objectif de 2% de la banque centrale d'ici la fin de l'année 2025.

Cette dernière a maintenu début décembre son taux directeur à 5% mais a laissé entendre que de nouvelles hausses étaient possibles car elle reste "préoccupée" par les perspectives d'inflation.

APS

## FRANCE

## La dette publique en hausse à 3088,2 milliards d'euros

La dette publique de la France a augmenté de 41,3 milliards d'euros pour atteindre 3.088,2 milliards d'euros au troisième trimestre, a indiqué vendredi l'Institut français de la statistique (INSEE).

Selon cet organisme, la dette publique s'est stabilisée à 111,7% du produit intérieur brut (PIB) comme au trimestre précédent, précisant que la hausse de la dette en valeur provient essentiellement de l'augmentation de la dette de l'Etat (+ 45,3 milliards d'euros).

La dette des organismes divers d'administration centrale s'est repliée de 1,3 milliard d'euros, celle des collectivités locales de 1,1 milliard d'euros et celle des administrations de sécurité sociale de 1,6 milliard.

Le traité européen de Maastricht de 1992 fixait pour les Etats une limite de dette publique à 60% du PIB, seuil que la France a dépassé à la fin de l'année 2002, pour ne plus jamais repasser en dessous depuis.

Depuis la pandémie de Covid-19, suivie de la crise ukrainienne, cette règle ainsi que celle d'un déficit public inférieur à 3% du PIB ont été suspendues.

Elles seront réactivées en 2024.

Mercredi, les ministres des Finances de l'Union européenne sont tombés d'accord sur un assouplissement des règles budgétaires européennes, qui doit garantir le redressement des finances publiques sans compromettre les investissements en faveur notamment de la transition verte.

Dans sa loi de programmation des finances publiques fixant la trajectoire budgétaire jusqu'en 2027, adoptée en septembre dernier, le gouvernement français prévoit de ramener la dette à 108,1% du PIB à cette échéance et le déficit public à 2,7% du PIB, contre 4,9% prévus cette année.

Le niveau d'endettement pour le deuxième trimestre a été revu en légère baisse à 111,7% contre 111,8% annoncés précédemment.

## DANEMARK

## Entrée en récession au troisième trimestre

L'économie danoise est entrée en récession au troisième trimestre après une contraction de 0,7% de son Produit intérieur brut (PIB), souffrant d'un recul de la production pharmaceutique, selon des statistiques publiées vendredi.

L'activité économique danoise s'était déjà contractée au deuxième trimestre, de 0,7% par rapport au précédent, et aligne ainsi deux trimestres consécutifs de contraction, définition habituelle d'une récession. "La baisse enregistrée au troisième trimestre est principalement due à un recul de l'industrie manufacturière, en particulier de l'industrie pharmaceutique", a indiqué l'office national des statistiques, DST, dans un communiqué.

Sur les six premiers mois de l'année, le PIB danois avait grimpé de 1,7% en glissement annuel grâce à l'apport de l'industrie pharmaceutique, notamment le géant Novo Nordisk, première capitalisation européenne, grâce à ses traitements anti-obésité. Cependant, "les chiffres publiés aujourd'hui montrent une augmentation de la consommation privée au troisième trimestre", de 0,3%, a relevé sur X (ex-Twitter) Las Olsen, économiste en chef Danske Bank, preuve d'une bonne santé de l'économie danoise en général.

"Les revenus augmentent encore plus.

Il est possible que la consommation augmente si le moral des consommateurs s'améliore".

## VACANCES D'HIVER

## Tikjda séduit

La station climatique de Tikjda sise au nord-est de Bouira, où la neige a embelli ces jours-ci les sommets, draine de plus en plus de visiteurs, dont des dizaines de familles en quête de loisir et de détente en ce début de vacances d'hiver, a-t-on constaté le week-end dernier.



Depuis vendredi matin, la circulation automobile ne s'est pas interrompue sur la route nationale (RN) 33 reliant Bouira à Tikjda, via la ville de Haizer. Des dizaines de bus et de voitures, en provenance de plusieurs wilayas comme l'indiquent les plaques d'immatriculation, dont Alger, Boumerdes et Oran, ont emprunté la voie à destination de Tikjda. Sur cet axe, plusieurs automobilistes ont choisi de s'arrêter avant d'atteindre les hauteurs du site, pour admirer à distance la beauté des paysages que leur offre dame nature, notamment avec le retour de la neige étincelante qui a embelli les sommets du Grand Djurdjura, alors que d'autres familles ont opté pour le Centre national de sport et de loisir de

Tikjda (CNSLT) pour s'y installer, et où toutes les commodités (restauration, hébergement, et loisirs) leur sont offertes. "Nous avons enregistré un afflux important de visiteurs, notamment des familles, depuis jeudi, la plus part ont passé leur séjour ici au CNSLT qui leur a offert toutes les commodités et l'aide nécessaires", a expliqué à l'APS Khaled Djellal, chargé de la communication et d'animation au sein du CNSLT.

De jeunes visiteurs rencontrés sur les lieux ont exprimé leur émerveillement et grande joie par leur visite à Tikjda, "un véritable joyau", selon leur propos. "Nous sommes venus vendredi de Boumerdes, ma famille et moi, pour passer le week-end ici à Tikjda et admirer la nature, mais aussi pour fuir le bruit de la ville et profiter des vacances d'hiver. Rien de mieux que la montagne pour se détendre et passer d'agréables moments ensemble", a confié Ka-

rima, une lycéenne rencontrée à l'entrée du CNSLT en compagnie de sa famille.

Son père Mohamed, un cinquantenaire, a confié à l'APS, être venu pour la première fois à Tikjda avec sa petite famille. Il a dit avoir adoré l'endroit et projette déjà d'y revenir chaque fois les conditions et le temps le lui permettent. "Le lieu est merveilleux, malgré quelques manquements constatés. Le site est magnifique et mérite d'être une destination touristique privilégiée en Algérie", a estimé Mohamed. Selon lui, il serait "très commode" d'installer des bancs un peu partout pour permettre aux visiteurs de s'asseoir pour se reposer et pour admirer la beauté des lieux. Des poubelles sont également nécessaires pour garder les lieux propres, a ajouté le même visiteur.

## Un lieu de détente sûr et sécurisé

A l'intérieur et aux alentours du CNSLT, une ambiance bon-enfant s'est emparée des lieux qui grouillent de monde. Un mouvement ininterrompu de visiteurs a redonné vie au site où toutes les mesures ont été prises pour en faire un lieu de détente sûr et sécurisé.

Pour offrir les meilleures conditions d'hygiène et de bien-être aux touristes, les autorités locales ont procédé, il y a quelques semaines, à la réhabilitation des restaurants de nature installés à l'extérieur du Centre. En outre, et afin de préserver la santé des visiteurs et assurer leur sécurité, les services de la Gendarmerie nationale et ceux de la protection civile

se sont déployés non loin du CNSLT ainsi que sur plusieurs axes routiers menant vers Tikjda. Néanmoins, le stationnement à Tighzert est devenu un casse-tête pour des automobilistes qui se plaignent notamment des parkings sauvages qui leur imposent des tarifs de stationnement "très excessifs".

Cependant, rien ne semblait altérer l'ambiance de joie qui régnait, notamment à Tighzert, et au chalet du Kef, relevant de la station climatique de Tikjda, à la faveur d'une arrivée massive vendredi et samedi de familles issues de plusieurs autres wilayas du pays (Béjaïa, Bordj Bou Arréridj et M'Sila). L'aménagement d'une aire de jeu et de loisir, un manège pour enfants, à Tighzert, a attiré des dizaines d'enfants en compagnie de leurs familles, venues en ce week-end pour découvrir Tikjda et admirer ses paysages féériques en cette période hivernale. Le froid glacial provenant des hauteurs recouvertes de neige, n'a pas empêché les visiteurs de faire le voyage. Certains jeunes aventuriers ont révélé attendre l'hiver avec impatience pour faire des randonnées en haute montagne. Cependant, les services de la protection civile conseillent aux familles et autres visiteurs de ne pas s'aventurer en haute montagne, notamment en cette période d'hiver, au risque de s'égarer. Il y a quelques semaines, près de 50 personnes se sont égarées sur les hauteurs du Djurdjura à cause du brouillard et du mauvais temps. Elles ont été secourues, a indiqué à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, l'officier Youcef Abdat.

## BISKRA

## Saisie de plus de 336.000 comprimés psychotropes et arrestation de 6 personnes

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Zeribet El Oued (Biskra) ont saisi plus de 336.000 comprimés psychotropes et procédé à l'arrestation de six (6) personnes, a-t-on appris dimanche auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. L'affaire a été traitée en coordination avec la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Biskra, suite à

l'exploitation d'informations concernant l'acheminement d'une quantité de comprimés psychotropes à bord d'un véhicule de tourisme à travers le territoire de compétence, a précisé un communiqué émanant de ce corps sécuritaire, notant que l'intensification des actions de contrôle a permis l'arrestation du conducteur du véhicule.

L'arrestation de cet individu qui tentait de prendre la fuite, a

ajouté la même source, a contribué à la découverte d'une quantité de ces substances psychotropes, cachée à l'intérieur de ce moyen de transport. En plus de la saisie de ce lot de comprimés psychotropes, six (6) personnes impliquées dans cette affaire, âgées entre 38 et 46 ans, ont été également arrêtées, a encore révélé le même document.

Un dossier pénal est en cours d'établis-

sement sur cette affaire liée à deux délits concernant "la formation d'un réseau de trafiquants pour se préparer à commettre un délit et contrebande d'une marchandise étrangère dangereuse, menaçant la sécurité, l'économie et la santé publique", en attendant la présentation des personnes arrêtées devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on signalé.

APS

## BOUMERDES

## Le taux d'éradication des chalets estimé à 88% (direction locale)

Le taux d'éradication des chalets installés à travers la wilaya de Boumerdes au lendemain du séisme du 21 mai 2003, est actuellement estimé à 88%, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale du logement. "Ce taux représente 13.624 chalets démolis à ce jour, sur un total de 14.917 unités installées sur 96 sites à travers 28 communes de la wilaya au lendemain du séisme de 2003", a indiqué le coordinateur des programmes à la direction du logement, Zahi Amar, en marge d'une opération de remise de clés et de logement de 240 familles dans la commune de Si Mustapha, Est de la wilaya.

Les chalets restants, au nombre de 1293 (plus de 8% sur deux (2) sites de la wilaya, "seront démolis progressivement selon un calendrier fixe, dont le délai ne dépassera pas la fin 2024", a-t-il ajouté, estimant cette échéance est "réalisable", au vu de "l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets de logements dans la wilaya".

Le responsable a précisé que "l'échéance fixée pour l'éradication totale de ces chalets, dont la démolition a été officiellement entamée à la fin 2016, coïncidera avec le parachèvement des projets de logements destinés à l'éradication des chalets, à travers la wilaya, soit près de 6700 unités actuellement en cours de réalisation". A ce jour, la wilaya a enregistré le logement d'une population globale de plus de 40.000 âmes, à travers 20 communes, avec la récupération d'un foncier de plus de 800 ha, destiné à l'implantation de programmes de logements et d'équipements publics. La réalisation de ces logements destinés à l'éradication des chalets, s'inscrit au titre d'un programme global de 126.261 unités, toutes formules confondues, affectées à la wilaya de Boumerdes depuis 2002, dont 92.924 unités, soit un taux de 60%, concrétisées, a-t-il fait savoir.

Quelque 26.881 autres unités sont en cours de réalisation, tandis que 5.036 sont en cours de lancement et 3.600 accusent un retard dans leur lancement, en raison "d'un déficit en foncier", notamment, selon le même responsable. A cela s'ajoutent près de 30.000 aides à la construction rurale, dont 24.000 déjà concrétisées et le reste en cours de réalisation. A noter la distribution attendue, durant l'année 2024, à Boumerdes, de pas moins de 6.627 logements de différentes formules, dont une partie destinée aux résidents des chalets à éradiquer.

## MILA

## Plus de 1.700 foyers de trois communes raccordés au réseau de gaz naturel

Un total de 1.787 foyers répartis sur les trois communes de Tadjenanet, Mechira et Benyahia Abderrahmane de la wilaya de Mila a été raccordé dimanche au réseau de gaz naturel. Ces foyers se répartissent sur les mechtas Fessikh (504 foyers), El Djahéli (483) et Ouled Bouzid (137) de la commune de Tadjenanet, Ech-chara (571) dans la commune de Mechira et Ain Amar, Ain Nassia et Kesria Bourich (146) dans la commune de Benyahia Abderrahmane.

Selon les explications données sur site au wali Mustapha Koreich, le raccordement des foyers de Tadjenanet a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 129 km. Dans la commune de Mechira, un réseau de distribution de 45 km a été réalisé pour la desserte des foyers selon les mêmes explications qui ont souligné que la commune de Benyahia Abderrahmane, 175 km de réseau de distribution ont été réalisés. Dans ce même contexte d'amélioration des conditions de vie des populations des régions reculées de la wilaya de Mila, les autorités locales ont donné le coup d'envoi dans la commune de Teleghema d'un autre projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 789 foyers dont 442 à Kebaba et 347 à Lebiar. Un montant de 118 millions DA a été mobilisé pour ce projet qui prévoit la réalisation d'un réseau de plus de 62 km dans un délai de 12 mois, selon les explications données sur site.

## BOUIRA

## Démantèlement à Sour El-Ghozlane d'un réseau spécialisé dans le vol de câbles en cuivre

Un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre, a été démantelé par les services de la police judiciaire, lors d'une opération menée dans la ville de Sour El-Ghozlane (Sud de Bouira), a-t-on appris dimanche auprès des services de la sûreté de la wilaya.

Quatre individus forment ce réseau criminel qui s'élevait depuis plusieurs semaines à Sour El-Ghozlane, où ces malfaiteurs volaient les câbles d'internet des chambres souterraines existantes, ce qui provoquait des coupures du réseau internet dans cette ville située à près de 30 km au sud de Bouira, selon les détails fournis par les services de la sûreté. Après une enquête minutieuse menée par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la daïra de Sour El-Ghozlane, quatre membres dudit réseau criminel ont été arrêtés à bord de deux véhicules qu'ils utilisaient pour commettre leurs actes de vol. "Des outils (pioches, trois scies à main, vêtements tachés de boues, cordes, des gants, pinces) utilisés dans le vol de câbles en cuivre notamment durant les périodes nocturnes, ont été retrouvés à l'intérieur des deux véhicules, et saisis lors de cette opération", a précisé la même source. Après accomplissement de toutes les procédures d'enquête, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des quatre mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal territoriallement compétent, pour "constitution d'association de malfaiteurs, vol et destruction de biens publics", a-t-on ajouté de mêmes sources.

## INDONÉSIE

**13 morts dans l'explosion dans une usine de nickel (nouveau bilan)**

Une explosion survenue dimanche dans une usine de traitement de nickel dans l'est de l'Indonésie a fait au moins 13 morts et 38 blessés, a annoncé un responsable du complexe industriel où est implantée cette usine.

L'accident s'est produit vers 05h30 dans une usine de la compagnie PT Indonesia Tsingshan Stainless Steel (PT ITSS) dans le parc industriel de Morowali, sur l'île de Sulawesi, a précisé Dedy Kurniawan, porte-parole du parc. Initialement établi à 12 morts, le bilan

s'est alourdi à 13 victimes après le décès d'un blessé, selon la même source. L'île de Sulawesi est un grand centre de production de nickel, un métal de base utilisé notamment dans les batteries des voitures électriques et pour la fabrication de l'acier inoxydable.



## ETATS-UNIS

**Un mort et quatre blessés lors d'une fusillade à Houston**

Une personne a été tuée et quatre autres blessées dimanche dans une fusillade intervenue après une altercation à l'extérieur d'un club à Houston, selon les autorités locales. Après l'incident qui s'est produit à environ 03h00 heure locale (09h00 GMT), un homme a tenté de s'enfuir vers une voie de ser-

vice où il s'est effondré des suites de ses blessures", a déclaré le chef adjoint de la police de Houston, Megan Howard, lors d'une conférence de presse. Cet homme, identifié par sa famille, âgé d'une vingtaine d'années, a été déclaré mort sur les lieux avec plusieurs blessures, suite à des coups de feu, a dit

M. Howard. Cinq jeunes hommes ont fui la fusillade à bord d'un camion volé, a déclaré M. Howard. Le véhicule et son chauffeur n'ont pas encore été retrouvés. Toutes les personnes impliquées sont de jeunes hommes adultes âgés de la fin de l'adolescence au début d'une vingtaine d'années, selon la police.

## ROYAUME-UNI

**Introduction d'ici à 2027 d'une nouvelle "taxe carbone" sur les biens importés**

Le Royaume-Uni a annoncé lundi qu'il introduirait d'ici à 2027 une nouvelle "taxe carbone" sur les biens importés à forte intensité carbone, de secteurs tels que la métallurgie, le verre ou le ciment, dans la foulée d'un mécanisme similaire prévu dans l'Union européenne (UE).

"Les marchandises importées au Royaume-Uni en provenance de pays où le prix du carbone est inférieur ou nul devront payer une taxe d'ici 2027, garantissant que les produits

étrangers soient confrontés à un prix du carbone comparable à ceux produits au Royaume-Uni", selon un communiqué.

Ce "mécanisme d'ajustement carbone aux frontières" s'appliquera aux produits à forte intensité de carbone dans les secteurs du fer, de l'acier, de l'aluminium, des engrais, de l'hydrogène, de la céramique, du verre et du ciment, précise le gouvernement britannique. La mesure fera l'objet d'une consultation plus approfondie en 2024, no-

tamment pour déterminer la liste précise des produits concernés.

Ce nouveau système fonctionnera "aux côtés du système britannique d'échange de quotas d'émission", qui a pris depuis le Brexit le relais du marché carbone européen créé en 2005, dont la réforme est aussi à l'étude, a précisé Londres dans son communiqué. Dans l'UE, un Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) doit entrer en vigueur en 2026, qui obligera lui aussi les entre-

prises qui importent "des marchandises à forte intensité carbone" des secteurs du fer et de l'acier, de l'aluminium, du ciment, des engrais et de l'électricité, à payer une taxe sur le CO2 émis lors de leur fabrication à l'étranger.

Ce mécanisme est né afin de maintenir des conditions de concurrence équitables entre les fabricants européens de ces produits - déjà soumis au marché carbone européen - et les autres, face à la disparition programmée des quotas gratuits en Europe.

## SUISSE

**Fin de la grève à l'aéroport de Genève**

Un accord a mis fin dimanche vers midi à une grève de salariés d'un prestataire de service à l'aéroport de Genève qui a perturbé le trafic depuis l'aube, occasionnant retards et annulations de vols, a indiqué le syndicat SSP. "Victoire", a indiqué le syndicat après l'annonce d'un accord entre les salariés en grève de Dnata, le prestataire de services et sa direction. "Ils ont réussi à faire renoncer (la direction, NDLR) à une réduction sur leurs fonds de retraite, à obtenir des augmentations de salaires, des indemnités et des compensations horaires", a ajouté le syndicat sans donner plus de précisions. Les salariés de Dnata avaient commencé leur mouvement à 04h00

locales (03H00 GMT) et dans la matinée l'aéroport genevois avait expérimenté des perturbations de son trafic. Six vols au total ont été annulés et d'autres ont été retardés de plus d'une heure, a souligné la direction aéroportuaire dans un communiqué.

Des vols ont été également opérés sans charger ni décharger les valises, a ajouté le communiqué. Dimanche, les salariés de Dnata (Dubai National Air Travel Agency) devaient s'occuper de 85 des 417 vols prévus à Genève, journée chargée avec 52.000 passagers attendus, avait précisé le porte-parole de l'aéroport genevois Ignace Jeannerat dont les propos étaient rapportés par l'agence ATS-Keystone. Tôt dimanche

matin, quelque 80 salariés de la société se sont regroupés devant l'aéroport avec des chasubles fluorescentes jaunes en brandissant des pancartes avec des messages comme "Dnata me tue" ou "des salaires précaires signifient des avions cloués au sol". Dnata emploie à Genève quelque 600 salariés, qui s'occupent de diverses opérations au sol - billetterie, prise en charge des bagages... - pour le compte de plusieurs compagnies aériennes, dont British Airways, Air France et KLM.

Selon le syndicat, environ la moitié des employés de Dnata avaient participé à la grève demandant notamment une hausse de 5% des salaires.

**Perturbations du trafic aérien**

Des dizaines de salariés d'une société d'assistance en escale ont entamé une grève dimanche à l'aéroport de Genève, provoquant des perturbations et des retards en cette journée particulièrement chargée avant les fêtes de fin d'année, ont rapporté des médias.

La grève a débuté à 04h00 locales (03H00 GMT), a indiqué le syndicat SSP sur le réseau X (ex-Twitter), pour réclamer des "conditions de

travail plus dignes et de meilleurs salaires". Quelque 80 salariés de la société émiratie, Dnata, qui gère environ 20% du trafic de l'aéroport de Genève, se sont regroupés devant l'aéroport avec des chasubles fluorescentes jaunes en brandissant des pancartes. Trois vols, dont deux long-courriers, ont déjà été retardés ce dimanche matin et pourraient être dé-routés vers un autre aéroport, rapporte l'agence

ATS-Keystone citant le porte-parole de l'aéroport genevois Ignace Jeannerat.

Les salariés de Dnata devaient gérer 85 des 417 vols prévus à Genève dimanche, journée particulièrement chargée avec 52.000 passagers attendus, a précisé la direction de l'aéroport.

"Des employés de notre contractant sont en grève aujourd'hui provoquant des perturbations", a ajouté la direction en présentant ses ex-

cuses aux voyageurs. Dnata emploie à Genève quelque 600 salariés, qui s'occupent de diverses opérations au sol - billetterie, prise en charge des bagages... - pour le compte de plusieurs compagnies aériennes, dont British Airways, Air France et KLM.

Le syndicat, a déclaré que la durée de la grève serait évaluée "heure par heure", selon le site d'information 20minutes.

APS

## CLIMAT

**Les catastrophes climatiques ont coûté la vie à 12.000 personnes dans le monde en 2023 (analyse)**

Au moins 12.000 personnes ont perdu la vie à cause d'inondations, d'incendies de forêt, de cyclones, de tempêtes et de glissements de terrain dans le monde en 2023, selon une nouvelle analyse. Sur environ 240 événements liés au climat enregistrés en 2023, la base de données internationale sur les catastrophes EM-DAT a enregistré une augmentation de 60 % du nombre de décès dus aux glissements de terrain, une augmentation de 278 % des décès dus aux incendies de forêt et une augmentation de 340 % des décès dus aux tempêtes entre 2022 et 2023.

L'analyse par Save the Children des données EM-DAT souligne qu'en 2023, au moins 12.000 personnes, soit 30 % de plus qu'en 2022, ont perdu la vie à cause des catastrophes en 2023. Selon la base de données sur les émissions de l'UE pour la recherche atmosphérique mondiale (EDGAR), les pays à faible revenu du monde ont supporté le plus gros de la crise climatique en 2023, avec plus de la moitié des personnes tuées en 2023 provenant de pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur, et près de la moitié (45 %) des personnes tuées (5 326) provenaient de pays responsables de moins de 0,1 % des émissions mondiales.

**Chine : la vague de froid bat de nouveaux records**

De nouveaux records de basses températures ont été enregistrés en Chine jeudi, le pays subissant une vague de froid persistante qui vient conclure une année de conditions météorologiques extrêmes.

Le Bureau météorologique national a indiqué que plus de 20 stations à plusieurs endroits du territoire ont enregistré dans les premières heures de jeudi des minima historiques pour un mois de décembre. Cela était notamment le cas à Hohhot, la capitale de la région de Mongolie intérieure (nord de la Chine) où le mercure est descendu jusqu'à -29,1 degrés Celsius, battant un record vieux de près de 70 ans. Les autorités ont lancé une alerte aux basses températures dans une vaste zone du nord, de l'est et du sud-est du pays.

Cette forte vague de froid fait suite à un été marqué par des records de chaleur et des inondations dévastatrices, notamment dans le nord du pays. Des experts mettent en garde contre le réchauffement climatique causé par les émissions de gaz à effet de serre, qui rend ces phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents. Le Bureau météorologique national avait indiqué mercredi que cinq stations du pays avaient enregistré des records de froid, dont un -33,2 degrés dans la ville de Datong (nord).

## SÉNÉGAL

**La marine saisit 690 kg de cocaïne**

La marine sénégalaise a saisi 690 kg de cocaïne qui étaient convoyés à destination de l'Europe dans une embarcation ultra-rapide de type go-fast et arrêté les cinq Espagnols à son bord, a annoncé l'armée dans un communiqué dimanche.

Un patrouilleur de haute mer a intercepté vendredi le bateau à 220 km au large des côtes sénégalaises. Le patrouilleur a dû effectuer des avertissements verbaux et des tirs de semonce pour stopper l'embarcation qui avait largué sa cargaison avant l'intervention. 690 kg de cocaïne ont été ré-pêchés, souligne le communiqué.

Le 28 novembre et le 16 décembre, l'armée sénégalaise avait annoncé des saisies en mer de près de trois tonnes de cocaïne à chaque fois. Plus de 800 kg de cocaïne avaient aussi été saisis en janvier sur un navire au large de Dakar par la marine sénégalaise. Longtemps considérée comme une simple zone de transit pour les drogues produites en Amérique latine en direction de l'Europe, l'Afrique de l'Ouest et du Centre est aussi devenue une région de forte consommation, selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

## PROTECTION CIVILE

## Des caravanes médicales itinérantes au profit des citoyens des zones éparses

Des caravanes médicales itinérantes relevant de la Protection civile se sont ébranlées dimanche depuis Béni Abbès à destination des zones éloignées et éparses à travers 15 wilayas du sud et des hauts-plateaux du pays, a-t-on appris auprès des responsables de ce corps constitué. Cette opération, dont le coup d'envoi officiel a été donné à partir de la wilaya de Béni Abbès par les autorités locales en présence des représentants de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), vise à offrir une prise en charge sanitaire au profit des habitants des zones éloignées et éparses des wilayas d'Adrar, Bechar, Djelfa, Ouargla, Illizi, Naâma, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, In-Salah, Béni Abbès, In-Guezzam, Touggourt, Djanet, El-Meghaïer et El-Méniaâ, durant la période allant du 24 au 28 décembre courant, a indiqué à l'APS le sous-directeur des statistiques et de l'information à la DGPC, le Colonel Farouk Achour. Selon la source, la DGPC prévoit aussi l'organisation d'une caravane similaire "exceptionnelle" du 2 au 7 janvier 2024 au profit des populations nomades de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar.

D'importants moyens humains et matériels, dont des médecins, des personnels paramédicaux, agents, secouristes et ambulances médicalisées, ont été mobilisés par ce corps pour assurer des consultations médicales, des soins, des remises de médicaments, ainsi que l'évacuation des patients nécessitant un suivi médical vers des structures hospitalières, a-t-il ajouté.

La DGPC, a-t-on rappelé, organise depuis 2010, des caravanes médicales itinérantes au profit des populations des zones rurales et enclavées au niveau des wilayas du sud et des hauts-plateaux du pays, en collaboration avec les autorités locales des wilayas concernées. L'objectif visé de ces actions est de contribuer à rompre l'isolement des habitants de ces régions sur le plan de la prise en charge sanitaire, notamment celles ne disposant pas de centres de santé de proximité et qui rencontrent des difficultés en termes de moyens de transport pour rejoindre des structures hospitalières urbaines, ont-ils souligné.

Près de 61.209 consultations médicales et 6.839 lettres d'orientations vers des consultations médicales spécialisées ou de services d'imagerie ont été établies, ces dernières années, par les équipes médicales de la Protection civile.

Par ailleurs, l'organisation de cette initiative vient en prolongement de l'opération "Un secouriste pour chaque famille", organisée par la DGPC depuis 2010 au profit du grand public à travers ses différentes unités locales, pour assurer des sessions-orientations aux gestes de secours, a indiqué la même source, signalant que grâce à cette opération, pas moins de 171.360 secouristes-volontaires ont été formés à ce jour.

## NÂAMA

## Lancement d'une caravane médicale de la Protection civile vers les zones enclavées

Une caravane médicale ciblant des zones steppiques occupées par les nomades et autres agglomérations éparses enclavées, réparties à travers huit communes de la wilaya de Naâma, a été lancée, dimanche, a-t-on appris auprès du directeur de la Protection civile de la wilaya, promoteur de cette initiative.

Le wali de Naâma, Lounes Bouzegza, a donné le coup d'envoi de cette caravane, encadrée par des médecins généralistes, des dentistes et une équipe paramédicale, qui effectueront des consultations médicales au profit des populations des agglomérations éparses, ciblant dans la première journée les zones enclavées de Mekalis, Tirkount, Herraza et Belhendjir dans la commune d'Aïn Sefra. Cette opération se poursuivra, ensuite, au niveau des zones enclavées rattachées aux communes de Sfisifa, Moghrar, Djeniene



Bourezg, Asla, Tiout, Mekmen Ben Amar et Kasdir, a expliqué le directeur de la Protection civile de la wilaya,

le colonel Benzaïd Karim. Selon le même responsable, cette caravane, pourvue de moyens médicaux et de pro-

duits pharmaceutiques, mobilisés par les services de la protection civile, vise à effectuer des examens médicaux, la détection et le diagnostic précoce des maladies, ainsi que la prise en charge des patients. Cette initiative vise à effectuer un travail de sensibilisation de proximité sur la grippe saisonnière, de même que certaines maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension artérielle, tout en prodiguant des conseils liés à leur prévention, sachant que l'opération s'étalera jusqu'au 28 décembre prochain.

## VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE Plusieurs milliers de doses mobilisées à l'Est du pays



Plusieurs milliers de doses du vaccin contre la fièvre aphteuse ont été mobilisées à l'Est du pays dans le cadre de la campagne de vaccination contre cette infection lancée dimanche à l'échelle nationale. Dans la wilaya de Constantine, 30.000 doses de ce vaccin ont été affectées à cette opération de protection du cheptel local dans le cadre de cette campagne rentrant dans le cadre des mesures décidées par le ministère de l'Agriculture et du Développement local pour éviter la propagation de cette maladie, a affirmé Mourad Benameur, inspecteur vétérinaire de wilaya. Cette campagne cible dans la wilaya d'Annaba

30.000 bovins et mobilisera 30 agents en plus des vétérinaires privés, selon les services de l'inspection vétérinaire de wilaya qui ont assuré qu'un stock suffisant de vaccin est actuellement disponible. Les mesures préventives prises ont porté sur la fermeture des marchés à bestiaux quotidiens et hebdomadaires et l'insistance sur l'observation des règles d'hygiène dans les étables, selon ces services.

A Tébessa, 9.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse ont été fournies et des vétérinaires publics et privés pour assurer le succès de la campagne, a révélé le directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Mokhtar Mer-

zoug, qui a assuré qu'aucun cas confirmé de fièvre aphteuse n'a été diagnostiqué dans la wilaya. Une campagne a été lancée dans la wilaya de Skikda pour la vaccination de 50.000 bovins de plus de deux mois d'âge, a indiqué Mohamed Rékha El Wahem Mesbah, inspecteur vétérinaire de wilaya, qui a affirmé que des mesures incluant la mobilisation de 70 vétérinaires dont 50 du secteur privé ont été prises pour exécuter cette opération dans un délai d'un mois. De son côté, Hamza Hanachi, directeur de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a indiqué que la CNMA est la seule compagnie qui propose une assurance contre ce type

de maladies du cheptel et mène chaque année des campagnes de sensibilisation ciblant des agriculteurs les invitant à assurer leurs troupeaux et éviter d'éventuelles pertes.

A Khenchela, la campagne de vaccination a démarré dimanche avec la mobilisation de 8.500 doses de vaccin pour les bovins de plus de deux mois, a indiqué le directeur des services agricoles, Saïd Tamene. Trente-huit (38) vétérinaires des secteurs public et privé ont été mobilisés pour cette campagne d'un mois, selon le même responsable qui a affirmé qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré à Khenchela.

## Lancement d'une campagne de vaccination à Sidi Bel Abbès

Une campagne de vaccination des vaches contre la fièvre aphteuse a été lancée, dimanche dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

L'inspecteur vétérinaire en chef Mokhtar Bouhenni a expliqué que cette campagne a vu la mobilisation de tous les vétérinaires des secteurs public et privé, dans le cadre d'une opération gratuite et obligatoire, avec l'interdiction de toute circulation des vaches sur les routes de la wilaya, sauf avec un certificat de vaccination délivré par le vétérinaire.

La même source ajoute que l'opération de vaccination se poursuivra pendant un

mois afin de toucher toutes les têtes de bétail. Il est à noter qu'à la fin de la semaine dernière, trois foyers de fièvre aphteuse chez les bovins ont été découverts dans la wilaya, sachant que ces foyers ont été contrôlés, a souligné M. Bouhenni.

Il a indiqué que les foyers de cette maladie sont situés dans les communes de Lamtar, Tilmouni et Oued Sbaâ, qui ont été contrôlés et empêchés la propagation de la maladie par le bétail en prenant toutes les précautions préventives nécessaires pour lutter contre cette zoonose.

Dans ce contexte, il a été décidé de fermer tous les marchés à bestiaux situés dans la wilaya, à titre préventif, pour em-

pêcher la propagation de la maladie, a indiqué le même responsable.

De son côté, le vétérinaire du bureau de propreté et d'hygiène de la commune de Sidi Bel Abbès Bouiri Slimane a révélé qu'une campagne de sensibilisation a été organisée auprès des maquignons et des éleveurs en vue de coopérer avec l'inspection vétérinaire et accélérer la vaccination contre cette maladie et empêcher sa propagation, en prenant un ensemble de mesures préventives telles que l'utilisation de désinfectants au niveau des étables, notamment pour les vaches laitières.

## PALESTINE

**Agression sioniste : la décimation du système de santé de Ghaza est une tragédie (OMS)**

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a indiqué, dimanche, que la "décimation" par l'entité sioniste du système de santé de Ghaza était une "tragédie", réitérant son appel à la fin de l'agression contre l'enclave palestinienne.

"La décimation du système de santé de Ghaza est une tragédie. Nous continuons à appeler à un cessez-le-feu maintenant", a posté Tedros Adhanom Ghebreyesus sur la plateforme X. "Face à l'insécurité constante et à l'afflux de patients blessés, nous voyons des médecins, des infirmières, des ambulanciers et bien d'autres encore continuer à s'efforcer de sauver des vies", a-t-il ajouté.

L'agence de santé des Nations unies tire depuis longtemps la sonnette d'alarme sur l'état des hôpitaux depuis que l'entité sioniste a lancé son agression barbare contre



la bande de Ghaza. Outre les pertes humaines, cette agression a entraîné une destruction massive des infrastructures et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon des sources palestiniennes et onusiennes.

## NIGERIA

**200 décès liés à la fièvre de Lassa depuis le début de l'année**

Au moins 200 décès dus à la fièvre de Lassa ont été enregistrés au cours des 11 derniers mois malgré l'intensification des mesures prises par le gouvernement pour réduire les infections à travers le pays, a déclaré le Centre nigérian de contrôle des maladies (NCDC), samedi.

Dans son dernier rapport sur la situation de la fièvre de Lassa, le NCDC a fait état de 1.170 cas confirmés dans 114 zones de gouvernement local à travers 28 Etats depuis

le début de l'année jusqu'au 3 décembre en cours. Le pays a jusqu'à présent enregistré un total de 8.542 cas suspects. Avec le nombre actuel de décès, le rapport de l'institution de santé publique indique que le taux de létalité de l'épidémie de fièvre de Lassa s'élevait à 17,1%.

La fièvre de Lassa est une maladie hémorragique virale aiguë causée par le virus de Lassa, un membre de la famille des arénavirus. L'homme est généralement in-

fecté par le virus à la suite d'une exposition à des aliments ou à des articles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments de rats infectés.

Dans certains cas, la fièvre de Lassa cause des symptômes similaires à ceux du paludisme, apparaissant entre une et trois semaines après l'exposition au virus. Dans les cas bénins, le virus provoque de la fièvre, de la fatigue, de la faiblesse et des maux de tête.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**L'OMS craint une propagation internationale de l'épidémie de mpox depuis la RDC**

L'Organisation mondiale de la santé s'est inquiétée vendredi des risques de propagation internationale de l'épidémie de mpox (longtemps appelée varicelle du singe) qui s'étend en République démocratique du Congo.

"Nous craignons qu'il y ait une transmission internationale" depuis la RDC, a déclaré la Dr Rosamund Lewis, spécialiste

de cette épidémie en RDC, porté par le variant I du virus, et annoncé l'envoi d'une mission d'évaluation. "Le tableau démographique dans les zones nouvellement infectées est donc préoccupant, car c'est la première fois que le virus mpox touche plus de femmes que d'hommes", a signalé la Dr Lewis. Des flambées du variant IIb du

mpox avaient été constatées, à partir de mai 2022, en Europe et aux Etats-Unis, en dehors de la dizaine de pays d'Afrique centrale et de l'ouest où la maladie est depuis longtemps endémique, poussant l'OMS à déclarer le niveau d'alerte maximale le 23 juillet 2022.

Le 11 mai, l'OMS avait levé l'alerte, mais appelé à rester vigilant.

L'OMS avait déjà sonné l'alerte fin novembre sur

## TABAGISME

**Cigarette électronique: les enfants piégés dès leur plus jeune âge (OMS)**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a appelé les Etats, à prendre des "mesures urgentes" pour contrôler l'usage de la cigarette électronique afin de protéger les enfants, piégés dès leur jeune âge par la nicotine.

"Les enfants sont recrutés et piégés dès leur plus jeune âge pour utiliser des cigarettes électroniques et peuvent devenir accro à la nicotine", a dénoncé, jeudi, dans un communiqué, le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

L'OMS a ainsi constaté une nette augmentation de l'utilisation de la cigarette électronique chez les jeunes. Au Canada par exemple, le taux d'utilisation chez les 16-19 ans a doublé entre 2017 et 2022, et a triplé chez les jeunes au Royaume-Uni au cours des trois dernières années.

"Ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que c'est vraiment urgent. A l'heure actuelle, il y a 88 pays qui n'ont pas encore régulé le marketing autour des cigarettes électroniques, et ce sont surtout les enfants,



les très jeunes enfants, à partir de huit ans, qui utilisent en nombre ce type de cigarettes", a expliqué de son côté, le Directeur pour la promotion de la santé à l'OMS, Rüdiger Krech, dans une interview accordée à ONU Info. Les cigarettes électroniques sont

inefficaces pour arrêter de fumer, contrairement aux déclarations de leurs concepteurs. Au lieu de cela, "des preuves alarmantes ont émergé sur les effets néfastes sur la santé de la population", souligne l'OMS. L'industrie du tabac est

## BURKINA FASO

**688 décès liés à la dengue depuis le début de l'année**

La dengue a fait 688 morts au Burkina Faso du 1er janvier au 10 décembre 2023, selon les autorités médicales. Lors d'une rencontre d'information mercredi à Ziniaré, ville au nord-est de Ouagadougou, Mme Rokia Guébré, médecin-chef de district a expliqué que dans la semaine du 4 au 10 décembre 2023, 5.109 cas suspects, dont 2.178 cas probables de dengue, ont été notifiés, et 12 décès enregistrés.

Depuis le début de l'année de 2023, 146.878 cas de dengue, dont 67.658 cas suspects et 688 décès, ont été rapportés, a-t-elle précisé. Cependant, elle a noté une tendance baissière de la maladie de façon générale grâce à l'intensification des moyens de lutte engagés par les autorités sanitaires. Les principaux foyers de cas de dengue au Burkina Faso sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, selon le ministère en charge de la Santé.

## CORONAVIRUS

**La souche JN.1 du Covid-19 présente un faible risque (OMS)**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé mardi la souche du coronavirus JN.1 comme variant "intéressant" et a déclaré que les preuves actuelles montrent que le risque pour la santé publique était faible du fait de cette souche.

Au moins deux experts cités par des médias, ont déclaré que "même si la souche peut échapper au système immunitaire et se transmettre plus facilement que les autres variants actuellement en circulation, elle n'a montré aucun signe de maladie plus grave". "Bien qu'il puisse y avoir plus de cas avec le variant, JN.1 ne présente pas un plus grand risque", a déclaré Andrew Pekosz, virologue à la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health. L'OMS a déclaré que les vaccins actuels continueraient de protéger contre les maladies graves et les décès dus au JN.1 et à d'autres variants en circulation du virus COVID-19. JN.1 a été détecté pour la première fois aux Etats-Unis en septembre, selon le CDC.

## ZAMBIE

**Le pays confronté à une double épidémie de choléra et d'anthrax**

La Zambie, déjà confrontée à sa pire épidémie d'anthrax depuis plus de dix ans, a enregistré de nouveaux décès causés par le choléra, ont rapporté mardi les autorités sanitaires de ce pays d'Afrique australe.

Quatre personnes sont décédées du choléra dans la capitale Lusaka en 24 heures, portant le nombre des victimes de cette infection à 64 pour l'ensemble du pays depuis le début de l'année. Selon l'Institut national de santé publique de Zambie, 46 de ces décès ont été enregistrés dans la capitale, ainsi que 1.600 infections, sur la même période. Infection diarrhéique aiguë provoquée par l'absorption d'aliments ou d'eau contaminés par une bactérie, le choléra est en forte recrudescence sur le continent, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La ministre de la Santé Sylvia Masebo a indiqué que le gouvernement distribuait du chlore pour purifier l'eau dans les zones touchées par l'épidémie et a appelé la population à respecter des mesures d'hygiène strictes. Ces nouveaux décès interviennent quelques jours après que l'OMS a annoncé que le pays faisait face à sa pire épidémie d'anthrax depuis 2011. Depuis le début de l'année, l'anthrax - ou fièvre charbonneuse - a fait quatre victimes et 700 cas présumés dans le pays, selon l'OMS.

# REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN QUE FAIRE POUR SOULAGER ?

Au moins 20 % des adultes ont des symptômes occasionnels de reflux gastro-œsophagien (RGO). Comment dompter ces remontées acides fréquentes et souvent douloureuses ? Les réponses des Dre Sylvie Grimbret, gastro-entérologue au groupe hospitalier Diaconesses-Croix Saint-Simon (Paris) et Martine Cotinat, gastro-entérologue et auteure de *Soignez le reflux* naturellement.

## QU'EST-CE QUE LE RGO ?

La digestion commence au niveau de la bouche par la mastication. Une fois avalés, les aliments, devenus le "bol alimentaire", descendent le long de l'œsophage, dont le sphincter se dilate pour les laisser passer dans l'estomac. Le bol alimentaire y reste environ quatre heures et les suc gastriques commencent leur travail. Normalement, au cours du repas, le cardia, sorte de clapet anti-reflux qui sépare l'œsophage de l'estomac, s'ouvre pour que les aliments tombent dans l'estomac où ils sont dissous par le suc gastrique. Mais ce liquide peut remonter de manière physiologique : c'est le reflux gastro-œsophagien, ou "RGO".

Le plus souvent, les remontées acides surviennent après les repas, la nuit ou dans certaines positions (dorsal) on se penche en avant par exemple) et ne sont pas douloureuses.

Mais ces remontées acides peuvent être plus fréquentes et prolongées dans le temps. Cela crée une inflammation de la muqueuse de l'œsophage et une sensation de brûlure (ou "pyrosis"). Au fil des ans, ce reflux peut même provoquer une œsophagite avec parfois des érosions, voire des ulcérations de la paroi de l'œsophage.

## QUELLES SONT LES CAUSES DU REFLUX ?

Deux origines possibles : La première est une mauvaise fermeture (béance) du cardia qui devrait empêcher les aliments de remonter de l'estomac vers l'œsophage. Cette malformation anatomique que l'on observe souvent chez les nourrissons, prématurés notamment, entraîne un reflux plus ou moins important. La seconde, plus fréquente chez l'adulte, est une hernie hiatale, c'est-à-dire que le diaphragme, trop ouvert, laisse une petite partie de l'estomac remonter dans l'œsophage. On peut avoir ce trouble dès la naissance sans le ressentir plus, avec l'âge, la paroi de l'œsophage est de plus en plus irritée et le reflux devient douloureux.

Deux périodes à risque : tout le monde peut être touché à un moment de sa vie, avec deux périodes particulièrement propices, les premiers mois de vie et la grossesse.

Le reflux gastro-œsophagien chez les bébés, surtout les prématurés, est fréquent, mais il s'améliore rapidement, car le cardia se resserme peu à peu, les enfants se tiennent debout, ils mangent plus d'aliments solides...

Le reflux pendant la grossesse, est favorisé par l'augmentation du taux de progestérone (hormone) et par la position du bébé qui peut appuyer sur l'estomac et ainsi provoquer les remontées acides.



est favorisé par l'augmentation du taux de progestérone (hormone) et par la position du bébé qui peut appuyer sur l'estomac et ainsi provoquer les remontées acides.

Le stress est un facteur de risque : il agit comme de l'huile sur le feu. Le stress favorise en effet l'altération de la perméabilité de la muqueuse œsophagienne et donc l'entrée de l'acide dans les cellules, et il vient ralentir la vidange gastrique.

## QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU RGO ?

Une sensation de brûlure qui part du creux de l'estomac et remonte dans le thorax (pyrosis), des régurgitations et un goût d'amertume dans la bouche, plus ou moins fréquents et plus ou moins sévères. Ces symptômes peuvent apparaître après les repas et souvent la nuit ou le matin au réveil.

Mais un reflux peut aussi se traduire simplement par une toux inexpliquée, un nez bouché, une voix cassée ou des glaires au fond de la gorge le matin au réveil. Chez les tout-petits, ce seront plutôt des régurgitations douloureuses après le biberon ou des complications ORL ou pulmonaires (sinusite, maux de gorge...).

> « A savoir : il n'y a pas toujours de corrélation entre l'intensité des symptômes et la sévérité du RGO. On peut par exemple souffrir d'im-

portantes régurgitations acides, alors qu'on ne voit presque rien à la fibroscopie.

## QUE FAIRE POUR SOULAGER LE REFLUX ?

Les causes du reflux gastro-œsophagien sont principalement alimentaires. Il est donc conseillé de limiter sa consommation de thé, café, chocolat, les repas trop copieux ou gras. Éviter aussi l'alcool et le tabac qui favorisent aussi le reflux (comme le surpoids).

La position allongée accentue souvent la sensation de reflux. On conseille d'observer un certain délai entre le dîner et le coucher (au moins 2 à 3 heures) et de surélever la tête de son lit, afin de l'incliner d'environ 30°. Le respect de ces règles hygiéno-diététiques améliore souvent beaucoup les symptômes.

## QUELS SONT LES TRAITEMENTS DU RGO ?

Si le reflux est récent ou passager, on peut demander à son pharmacien un antacide local ou pansement gastrique (Gaviscon®, Polysilane®...). Vendus sans ordonnance, ces médicaments, à prendre dès les premiers signes de gêne, forment un gel visqueux qui surnage dans l'estomac et protège l'œsophage en cas de reflux. Ils soulagent immédiatement et peuvent être utilisés aussi souvent que nécessaire.

## COMMENT SAVOIR SI C'EST UN REFLUX ?

Après un examen clinique et un interrogatoire, le médecin prescrit si nécessaire une endoscopie œso-gastro-duodénale à jeun, pour rechercher des malformations anatomiques comme une béance du cardia ou une hernie hiatale et des complications éventuelles du reflux.

C'est l'examen de référence à faire en cas de symptômes atypiques et/ou après 50 ans.

Si les signes cliniques sont très évocateurs de reflux, une pH-métrie permet de mesurer les variations du taux d'acidité (pH) dans l'œsophage pendant 24 heures à l'aide d'une petite sonde introduite par la narine jusqu'à l'œsophage, une carence en vitamine B12 et en magnésium et un risque de gastrite chronique.

## QUELS ALIMENTS POUR PRÉVENIR LE REFLUX ?

Les légumes sont les premiers protecteurs contre le reflux car leurs antioxydants protègent la muqueuse de l'œsophage. Les fruits sont aussi une excellente source d'antioxydants mais on les limite à 2 ou 3 par jour car ils sont riches en sucres fermentescibles, et on les consomme en dehors des repas car, consommés en fin de repas, ils favorisent la fermentation et la production de gaz dans l'estomac.

Mais la chirurgie reste une option de dernière intention. Elle peut en effet provoquer une gêne fonctionnelle plus ou moins importante (ballonnements, flatulences, douleurs à l'estomac...). Elle s'adresse surtout à des personnes en bonne forme physique qui souffrent en permanence, en cas de reflux compliqué ou à celles dont les lésions d'œsophagie ne cicatrisent pas bien malgré le traitement.

## QUAND CONSULTER EN CAS DE REFLUX ?

Si malgré ces mesures hygiéno-diététiques et les traitements antacides les symptômes persistent ou s'aggravent, ou si les brûlures reviennent dès que vous arrêtez de prendre un médicament, prenez rendez-vous chez le médecin. Consultez également si :

>> Vous avez plus de 50 ans et que les symptômes du RGO sont apparus récemment.

>> Vous pensez que le RGO est lié à un traitement médicamenteux que vous prenez

Que c'est accompagné d'autres symptômes : régurgitations douloureuses, toux, traces de sang dans les régurgitations, difficultés à avaler, voix enrouée... Vous maigrissez rapidement.

## Le régime méditerranéen contre les reflux gastriques œsophagiens

Adopter le régime méditerranéen serait efficace pour réduire les symptômes des reflux gastriques œsophagiens et réduire les effets secondaires des médicaments. Le régime méditerranéen serait efficace pour réduire les symptômes des reflux gastriques œsophagiens, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale JAMA Otolaryngology. Une nouvelle voie thérapeutique sans effets secondaires pour tous les patients qui souffrent de reflux gastro-œsophagien (RGO).

Les chercheurs du New York Medical College aux États-Unis ont mené une étude pour comparer l'efficacité d'un traitement traditionnel, les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) (esomeprazole) ou dexlansoprazole) et du régime méditerranéen contre les reflux gastriques œsophagiens. Le régime méditerranéen était composé principalement de fruits, de légumes, de céréales et de noix avec un apport alimentaire de produits animaux de moins de 54 à 10% journalier. Les patients devaient aussi éviter le café, le thé, le choucroute, le soda, les aliments gras et frits, les aliments épicés, et l'alcool.

Les participants ont suivi cette diète pendant 6 semaines. « Bien qu'efficace chez certains patients, j'ai estimé que les médicaments ne pouvaient pas être la seule méthode pour traiter le reflux et des études récentes signalent des taux accrus d'accident vasculaire cérébral et d'attaque cardiaque, de dépression et de dommages rénaux causés par l'utilisation prolongée des traitements », a déclaré le Dr Zalvan, chef d'oto-rhino-laryngologie et directeur médical de l'Institut pour les troubles de la voix et de la déglutition à l'Hôpital Phelps de Northwell Health et chercheur à l'Institut Feinstein.

Mais la chirurgie reste une option de dernière intention. Elle peut en effet provoquer une gêne fonctionnelle plus ou moins importante (ballonnements, flatulences, douleurs à l'estomac...). Elle s'adresse surtout à des personnes en bonne forme physique qui souffrent en permanence, en cas de reflux compliqué ou à celles dont les lésions d'œsophagie ne cicatrisent pas bien malgré le traitement.

Importent pour limiter l'inflammation : rétablir un bon équilibre entre oméga-3 (anti-inflammatoires) et oméga-6 (pro-inflammatoires), et cela passe en priorité par la consommation d'huiles de colza ou de cameline pour l'assainissement et d'huile d'olive pour la cuisson. Les oméga-3 vont aussi aider à renforcer les membranes cellulaires de l'œsophage constituées de gras.

La meilleure épice : le curcuma. Grâce à son principe actif, la curcumine, il agit comme un anti-inflammatoire sur la sphère digestive et en cas de reflux, d'ulcère gastrique, ou de maladies inflammatoires de l'intestin. Pour une meilleure assimilation, consommez-le dans un repas avec une matière grasse (huile, lait de coco) et du poivre ou du gingembre.

>> On prend aussi le temps de manger. Il est démontré que lorsque les repas sont pris rapidement, le reflux augmente.

En outre, plus on prend son temps, plus on mastique et plus on a produit du bicarbonate antacide et des enzymes qui amorcent la digestion. Et on évite tout ce qui entraîne une distension gastrique : la souper l'eau en quantité durant les repas ou les boissons gazeuses.

Bourgeois de figuier, camomille matricaire et huile essentielle de romarin sont trois remèdes naturels qui ont fait leurs preuves sur le soulagement des symptômes du reflux (ou RGO). On vous explique comment les utiliser.

## LES BOURGEOIS DE FIGUIER

► Pourquoi ça marche Ils possèdent deux actions : antiacide et antistress. Ce traitement est donc indiqué si les brûlures d'estomac, liées aux émotions, surviennent quand on est irritable, stressé...

## ► Comment les prendre

Mettre 10 gouttes d'extrait dans un peu d'eau, 3 fois par jour en dehors des repas, en cure de 3 semaines. En l'absence d'amélioration, attendre 7 jours, puis refaire une cure. Le conseil en plus : limitez le stress. C'est un facteur déclenchant, d'où l'intérêt de la relaxation, de la méditation et de la sophrologie. Pratiquer d'une activité physique est utile. Surveiller son alimentation. L'excès de poids augmente la pression sur l'estomac. Consulter un médecin si le reflux persiste.

## LE SOUCI ET LA CAMOMILLE MATRICAIRES

► Pourquoi ça marche Le souci (ou calendula) a des propriétés cicatrisantes et régénérantes ; la camomille matricaire, ou allemande, est calmante, antispasmodique et relaxante. Elle facilite la digestion et apaise les douleurs de l'estomac. Dès que les symptômes diminuent, la gentiane, tonique amer, stimule les sécrétions gastriques. Cette plante soulage aussi les ballonnements et les flatulences.

## L'HUILE ESSENTIELLE DE ROMARIN

► Pourquoi ça marche En cas de reflux, il faut d'abord apaiser la paroi de l'œsophage agressée par l'acidité gastrique.

L'huile essentielle de romarin à 1,8 bisabolène anti-inflammatoire, tapise la muqueuse et réduit

## LE RÉGIME MÉDITERRANÉEN CONTRE LES REFLUX GASTRIQUES OESOPHAGIENS

Les résultats de l'étude ont montré une efficacité du régime méditerranéen. En effet, les chercheurs ont observé une réduction de 6 points par 54% du groupe IPP vs 62,6% pour le groupe régime méditerranéen. Pour les patients traités avec des médicaments, les scores de reflux ont été réduits de 27,2% passant d'une moyenne de 20,2 à 14,3. Pour ceux du groupe régime méditerranéen, les scores de reflux ont été réduits de 39,3% passant de 19,4 à 12,1.

## COMMENT LIMITER LES SYMPTÔMES DU REFLUX ?

Le reflux est sans doute la plus commune des maladies du système digestif (on estime qu'un adulte sur 6 souffre et que tous les bébés ont un reflux physiologique). Le principal traitement consiste à limiter les symptômes en évitant ce qui les déclenche. Parmi les principaux aliments mal tolérés cités : le

PHOTOGRAFIE

# RGO : 5 FAÇONS DE SOIGNER UN REFLUX SANS MÉDICAMENTS

Brûlures à l'estomac... les symptômes gênants du reflux gastro-œsophagien peuvent aussi être soulagés par des méthodes naturelles. Surtout lorsque ce reflux est dû au stress.



Mélanger et avaler quelques gorgées de cette préparation après les repas et en cas de reflux avec brûlures d'estomac.

Pour retrouver une bonne digestion, mettre 30 gouttes de teinture de racines de gentiane dans un peu d'eau avant les repas. En cure de 3 semaines, à renouveler si nécessaire.

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

Évitez les plats épicés ou gras, le chocolat, les fromages fermentés. Supprimez également l'alcool et les boissons gazeuses. Ne pas boire au cours des repas, mais plutôt une demi-heure avant ou après. Enfin, dînez léger si possible et attendez au minimum deux heures avant d'aller vous coucher.

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

Évitez les plats épicés ou gras, le chocolat, les fromages fermentés. Supprimez également l'alcool et les boissons gazeuses. Ne pas boire au cours des repas, mais plutôt une demi-heure avant ou après. Enfin, dînez léger si possible et attendez au minimum deux heures avant d'aller vous coucher.

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

Mélanger et avaler quelques gorgées de cette préparation après les repas et en cas de reflux avec brûlures d'estomac.

Pour retrouver une bonne digestion, mettre 30 gouttes de teinture de racines de gentiane dans un peu d'eau avant les repas. En cure de 3 semaines, à renouveler si nécessaire.

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

Évitez les plats épicés ou gras, le chocolat, les fromages fermentés. Supprimez également l'alcool et les boissons gazeuses. Ne pas boire au cours des repas, mais plutôt une demi-heure avant ou après. Enfin, dînez léger si possible et attendez au minimum deux heures avant d'aller vous coucher.

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

Évitez les plats épicés ou gras, le chocolat, les fromages fermentés. Supprimez également l'alcool et les boissons gazeuses. Ne pas boire au cours des repas, mais plutôt une demi-heure avant ou après. Enfin, dînez léger si possible et attendez au minimum deux heures avant d'aller vous coucher.

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

quinzaine de jours. Si l'état s'améliore, passer à 2 prises par jour. Contre les brûlures, Iris versicolor 5 CH, 5 granules avant les 3 repas. En cas d'acidité liée au stress ou au surmenage, Argemone nitricum 9 CH, 5 granules avant le déjeuner et le dîner. Si les brûlures sont associées à l'acidité et à une sensation de rassasiement, Lycopodium clavatum 5 CH, 5 granules avant les 3 repas. Si l'acidité est très importante, Sulfuricum acidum 5 CH, 5 granules avant les 3 repas.

## LES CONSEILS EN PLUS : MODIFIEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

Évitez les plats épicés ou gras, le chocolat, les fromages fermentés. Supprimez également l'alcool et les boissons gazeuses. Ne pas boire au cours des repas, mais plutôt une demi-heure avant ou après. Enfin, dînez léger si possible et attendez au minimum deux heures avant d'aller vous coucher.

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

Évitez les plats épicés ou gras, le chocolat, les fromages fermentés. Supprimez également l'alcool et les boissons gazeuses. Ne pas boire au cours des repas, mais plutôt une demi-heure avant ou après. Enfin, dînez léger si possible et attendez au minimum deux heures avant d'aller vous coucher.

Évitez les plats épicés ou gras, le chocolat, les fromages fermentés. Supprimez également l'alcool et les boissons gazeuses. Ne pas boire au cours des repas, mais plutôt une demi-heure avant ou après. Enfin, dînez léger si possible et attendez au minimum deux heures avant d'aller vous coucher.

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

## LES CONSEILS EN PLUS : FAISSEZ VOS HABITUDES ALIMENTAIRES.

Prenez les fruits crus et les desserts scindés à distance des repas, car ils favorisent la fermentation. Et mâchez lentement : l'estomac aura moins besoin de produire des sécrétions acides...

## MAROC

**Imposante marche à Rabat pour exiger la fin de la normalisation avec l'entité sioniste**

Des milliers de Marocains ont battu le pavé dimanche, dans la capitale Rabat, pour dénoncer l'agression génocidaire sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza et exiger la fin de la normalisation, sous le slogan : "Le peuple marocain appelle d'une seule voix : Arrêtez la guerre d'extermination... Arrêtez la normalisation".

Drapés de l'emblème national palestinien et arborant des keffieh, les manifestants ont investi la rue dès les premières heures de la matinée, en réponse à l'appel lancé, la semaine dernière, par le Front marocain pour le soutien à la Palestine et contre la normalisation qui a invité le peuple marocain à sortir massivement pour participer à la marche populaire de soutien à la Palestine et exprimer son opposition à tous les accords de normalisation conclus par Rabat avec l'entité sioniste. Les manifestants ont scandé des slogans en soutien à la Palestine et à la résistance palestinienne qui lutte pour la liberté et l'indépendance, tels que : "Vive la Palestine", "Ghaza, un symbole de fierté", "Nous sommes tous des Ghazaouis" et "Victoire pour la Palestine". Les manifestants ont également réitéré leurs revendications concernant la nécessité de mettre un terme à la normalisation et d'annuler tous les accords conclus contre la volonté du peuple marocain qui rejette toute relation avec l'entité sioniste occupante. Ils ont ainsi scandé longuement : "Le peuple veut abolir la normalisation", "La Palestine est un engagement sacré, la normalisation est une trahison" et "Non à la normalisation, la Palestine n'est pas

à vendre". Le Front marocain a souligné que cette marche intervient à la lumière de la poursuite du génocide et des destructions perpétrées par l'entité sioniste contre la Palestine et du mépris affiché par la communauté internationale à l'égard des résolutions onusiennes concernant les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité auxquels la Palestine, son peuple et sa terre sont exposés, ainsi que les crimes de nettoyage ethnique. Selon la même source, elle intervient également dans un contexte marqué par l'entêtement du régime du Makhzen à poursuivre ses relations et ses accords militaires avec l'entité terroriste sioniste.

Dans ce contexte, il a indiqué que "la normalisation est voué à disparaître, comme cela s'est produit en 2000, et que le peuple marocain a exprimé sa position de principe sur la question palestinienne à travers plusieurs marches", que le Front considère comme "un référendum populaire rejetant l'accord de la honte et du déshonneur signé par le régime marocain il y a trois ans".

Le Front marocain pour le soutien à la Palestine et contre la normalisation a, en outre, appelé à maintenir la mobilisation populaire et intensifier les actions de protesta-

tion pour abolir la normalisation.

A cet égard, il a, entre autres, appelé à organiser des festivals, des marches et des activités régionales, pour que le peuple marocain soit toujours prêt à s'opposer à la normalisation, à boycotter les produits sionistes et occidentaux ainsi qu'à soutenir la résistance palestinienne et les actions en justice intentées au niveau local et international dans le but de punir l'entité sioniste usurpatrice. A noter que les manifestations et marches se poursuivent au Maroc depuis le 7 octobre dernier, pour dénoncer l'agression génocidaire de l'entité sioniste contre Ghaza et ses crimes continus contre le peuple palestinien, ainsi que pour réitérer la volonté du peuple marocain de mettre un terme à la normalisation.

Dans un communiqué, l'Instance marocaine de soutien aux causes de la Oumma a dénombré l'organisation, vendredi, d'une centaine de manifestations dans 56 villes du royaume. Lors de ce 11e vendredi de "colère", les Marocains sont une nouvelle fois sortis massivement pour condamner les crimes sionistes contre les civils dans toute la Palestine et exprimer leur opposition à la normalisation avec l'entité sioniste criminelle.

## ELECTIONS EN LOCALES TUNISIE

**Un taux de participation de 11,66% à la fermeture des bureaux de vote**

Le taux de participation aux élections locales tunisiennes, à la fermeture de tous les bureaux de vote, s'était établi à 11,66%, a annoncé dimanche le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) de la Tunisie, Farouk Bouasker.

Lors d'un point de presse à Tunis, M. Bouasker a rappelé que le scrutin s'était déroulé dans les 2.155 circonscriptions électorales réparties sur les 24 provinces du pays et représentant les 2.085 unités administratives

élémentaires. Selon lui, 32,37% des électeurs ayant voté dimanche étaient des femmes, alors que 19,51% étaient âgés de moins de 35 ans et que 50,15% appartenaient à la catégorie de 36-60 ans. "Malgré la complexité de la mission, aucune infraction, d'ordre organisationnel ou encore logistique, n'a été signalée lors de ce processus (...), les résultats préliminaires seront proclamés au plus tard, le 27 décembre 2023", a souligné M. Bouasker.

"D'ici le printemps prochain, tous les

conseils locaux et régionaux ainsi que le Conseil national des régions et districts seront mis en place officiellement et opérationnels", a fait savoir le chef de l'ISIE. Environ neuf millions d'électeurs tunisiens ont été attendus aux urnes dimanche pour élire 2.434 conseillers locaux sur 7.205 candidats, dont 1.028 personnes à mobilité réduite.

Le calendrier électoral de l'ISIE prévoit que les résultats définitifs soient proclamés avant le 27 janvier 2024, après expira-

tion des délais de recours. Ces élections permettront à 2.434 conseillers locaux (qui seront élus) de composer, plus tard, le futur Conseil national des régions et des districts, la deuxième chambre du Parlement tunisien.

La Constitution de la Tunisie, adoptée par référendum en juillet 2022, institue un parlement bicaméral, qui est composé de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, chambre basse) et du futur Conseil national des régions et des districts (chambre haute).

## SOUDAN

**L'UNICEF appelle à faciliter l'évacuation des enfants de Wad Madani**

La directrice régionale de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Adele Khader a appelé dimanche les parties au conflit au Soudan à faciliter l'évacuation des enfants privés de protection parentale loin des affrontements en cours dans la ville de Wad Madani centre du pays. "Au cours des derniers jours, les équipes de l'UNICEF ont coordonné leurs actions avec toutes les parties au conflit dans le but d'évacuer les nourrissons et les enfants (non accompagnés) de leurs parents (...) loin du conflit dans et autour de Wad Medani", a déclaré Adele Khader. Elle a appelé toutes les parties à faciliter les efforts de l'organisation onusienne pour mettre les enfants en sécurité. Depuis la mi-avril, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) s'affrontent militairement faisant plus de 12 000 morts et plus de 6 millions de déplacés et de réfugiés, selon les Nations Unies.

## TCHAD

**Un projet de nouvelle Constitution approuvé avec 86% des voix (résultats provisoires)**

La nouvelle Constitution tchadienne, soumise au référendum, a été approuvée par 86% des électeurs, selon les résultats provisoires publiés dimanche par la Commission nationale chargée de l'organisation du référendum constitutionnel (Conorec). Le taux de participation est de 63,75%, d'après la Conorec. Les résultats définitifs seront proclamés par la Cour suprême le 28 décembre 2023. Le 17 décembre, les Tchadiens ont été appelés aux urnes pour se prononcer sur la nouvelle Constitution qui doit ouvrir la voie à des nouvelles élections générales, plus de deux ans après la venue au pouvoir de Mahamat Idriss Déby Itno.

## TANZANIE

**L'ONU apporte son soutien face aux effets des inondations**

Les Nations Unies travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement tanzanien pour répondre aux conséquences des graves glissements de terrain et des inondations du 3 décembre qui ont fait au moins 89 morts et plus de 5.600 sans-abri dans le district de Hanang dans la région de Manyara, selon un communiqué de l'ONU. Le communiqué, publié samedi, indique que les agences de l'ONU ont réagi rapidement et jouent un rôle crucial dans la mobilisation de fournitures supplémentaires afin d'évaluer et de répondre aux besoins immédiats et au rétablissement à long terme des populations touchées. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sont à la tête des efforts visant à rétablir l'approvisionnement en eau potable et à promouvoir les pratiques de santé et d'hygiène. Les efforts de l'ONU comprennent le déploiement de kits de dépistage rapide du choléra et de fournitures sanitaires essentielles pour combattre la menace des maladies transmissibles à la suite des inondations, et la fourniture rapide d'articles de secours, y compris des kits d'hygiène, des réservoirs d'eau, des tablettes de purification et des équipements de protection individuelle qui sont essentiels à la prévention des maladies, selon le communiqué.

## SOMALIE

**130 terroristes Shebab neutralisés par l'armée**

Au moins 130 terroristes Shebab ont été neutralisés au cours d'opérations militaires simultanées menées dans le centre et le sud de la Somalie, a annoncé dimanche le ministère somalien de la Défense. De vastes pans de territoire ont été libérés de l'emprise du groupe terroriste affilié à al-Qaïda au cours des trois derniers jours, selon les autorités somaliennes. L'armée nationale somalienne mène depuis trois jours des opérations militaires contre les terroristes Shebab dans la province centrale de Mudug, dans l'Etat d'Hirshabelle, ainsi que dans l'Etat du Jubaland, dans le sud du pays, a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué. L'armée a également saisi des armes et des équipements dans les refuges des terroristes, qui ont été détruits au cours des opérations militaires, indique le communiqué. "Cadle, Buurta Yagoos et les environs de Baraag Ismaaciil, tous situés dans la région de Mudug, ont été libérés du groupe terroriste. L'armée nationale somalienne et les forces de défense populaires sont déterminées à poursuivre la guerre contre les terroristes jusqu'à ce qu'ils soient éradiqués du pays", affirme le communiqué. La Somalie est en proie à l'insécurité depuis des années, les principales menaces émanant des groupes terroristes Shebab et "Daesh".

## NIGER

**Une vingtaine de terroristes neutralisés dans l'ouest du pays (armée)**

Une vingtaine de terroristes ont été neutralisés par des frappes menées par l'aviation militaire nigérienne jeudi dernier, dans la localité de Bishnanan relevant de la région de Tillabéry (ouest), et à la frontière avec le Burkina Faso, a annoncé samedi l'armée dans son bulletin d'information. "Les frappes aériennes menées avec grand succès sur ces localités ont

permis de neutraliser une vingtaine de terroristes et de détruire une quantité importante de la logistique de l'ennemi", a indiqué l'armée dans son bulletin d'information, repris par des médias.

Selon la même source, la surveillance permanente de l'espace aérien a permis aux vecteurs de l'armée de l'Air du Niger, en collaboration avec les vecteurs des pays

amis partenaires, d'observer des regroupements de terroristes dans la localité de Bishnanan et à la frontière avec le Burkina Faso. Mercredi, l'armée nigérienne avait fait état de plus de 40 terroristes neutralisés, et une dizaine d'autres blessés par l'aviation nigérienne, dans les secteurs de Goni et de Kokolo, relevant de la région de Tillabéry à l'ouest du pays.

## NIGERIA

**Au moins 16 personnes tuées dans une attaque dans le centre du pays**

Des hommes armés ont tué au moins 16 personnes dimanche lors d'une attaque dans un village du centre du Nigeria, selon un responsable militaire. "Il y a eu un soulèvement après l'incident mais la situation a été maîtrisée", a déclaré à des médias le capitaine Oya James. L'attaque a eu

lieu dans le village de Mushu, dans l'Etat du Plateau. "Nous dormions la nuit, quand soudain, des coups de feu violents ont retenti. Nous avions peur parce que nous ne nous attendions à aucune attaque", a expliqué Markus Amorudu, un habitant du village. "Les gens se sont

cachés mais les assaillants ont capturé un grand nombre d'entre nous, certains ont été tués, d'autres ont été blessés", a-t-il ajouté. Le gouverneur de l'Etat, Caleb Mutwang, a condamné l'attaque, la qualifiant de "barbare, brutale et injustifiée". Des agents de sécurité et des

militaires ont été déployés après l'attaque pour surveiller la zone et éviter les troubles à l'ordre public. "Des mesures proactives seront prises par le gouvernement pour freiner les attaques en cours contre des citoyens innocents", a déclaré Gyang Bere, le porte-parole du gouverneur.

## PALESTINE

### Le nombre de journalistes tombés en martyrs à Gaza atteint les 101

Un journaliste de plus est tombé en martyr dans la Bande de Gaza à la suite de l'agression des forces d'occupation sioniste, a annoncé le bureau gouvernemental des médias dans un communiqué publié dimanche, portant à 101 le nombre total de journalistes tombés en martyrs dans l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre.

"Ahmed Jamal Al-Madhoun, directeur adjoint de l'agence palestinienne Al-Rai et directeur du département des médias visuels, est tombé en martyr sous les balles des forces d'occupation sioniste

dans le gouvernorat du nord de Gaza", a déclaré le bureau des médias.

Depuis le 7 octobre dernier, les forces d'occupation sioniste mènent une agression dévastatrice dans la

Bande de Gaza, faisant au moins 20.258 martyrs, pour la plupart des femmes et des enfants et blessant 53.688 personnes, selon les autorités sanitaires de l'enclave.

### Près de 4700 Palestiniens arrêtés par l'occupant sioniste en Cisjordanie depuis le 7 octobre (ONG)

Le nombre de Palestiniens arrêtés par les forces sionistes en Cisjordanie occupée s'est élevé à 4.695 depuis le 7 octobre, indiquent dimanche des ONG. La Commission pour les Affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont déclaré dans un com-

muniqué conjoint que le nombre d'arrestations après le 7 octobre s'est élevé à environ 4695. Selon les deux ONG, "les forces d'occupation ont arrêté au moins 10 citoyens de Cisjordanie, dont une femme de la ville de Beit Ummar à El-Khalil, entre samedi soir et dimanche

matin". Les arrestations ont eu lieu dans les gouvernorats d'El-Khalil et de Beit-Lehem (au sud) et de Naplouse, Jénine et Tulkarem (au nord).

Les arrestations en Cisjordanie se sont intensifiées en parallèle à la guerre dévastatrice menée par l'entité sioniste dans la bande de Gaza de-

puis le 7 octobre, qui a fait plus de 20000 martyrs et 54000 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, des destructions massives d'infrastructures et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon les autorités palestiniennes et les Nations unies.

### Gaza : la communauté internationale appelée à assurer la protection des refuges de l'UNRWA

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a appelé la communauté internationale, samedi, à faire pression sur l'occupant sioniste, afin de parvenir à un cessez-le-feu permanent à Gaza et d'assurer la protection des centres de refuge de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) de l'agression sioniste.

Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse Wafa, le Département des affaires des réfugiés de l'OLP a qualifié de "priorité absolue", le retour de l'UNRWA dans le nord de

Gaza, et l'intensification de ses interventions dans l'enclave palestinienne, où l'armée d'occupation sioniste mène depuis le 7 octobre une sauvage agression.

Il a, en outre, rappelé que la responsabilité de la communauté internationale "est de fournir la protection, les soins et les secours nécessaires" aux Palestiniens, conformément aux normes et conventions internationales, l'exhortant à "intervenir d'urgence" afin de mettre fin aux attaques sionistes directes contre les centres et refuges de l'UNRWA.

Pour tenter d'échapper aux bombardements sio-

nistes aveugles, plus de 1,4 million de Ghazaouis déracinés se sont réfugiés dans des installations gérées par l'UNRWA, ou à proximité de celles-ci.

Mais ces refuges n'ont pas échappé à la barbarie de l'armée d'occupation qui les a aussi bombardés, dont le dernier en date a été le siège de l'UNRWA dans la région d'Al-Sinaa, au nord de Gaza, mardi.

Outre les centaines de martyrs palestiniens qui sont tombés dans ces centres de refuge, l'armée d'occupation a aussi tué 146 employés de l'UNRWA dans la bande de Gaza.

### Une organisation appelle à enquête internationale sur les camps de détention sionistes

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme a appelé à la formation immédiate d'une délégation internationale pour inspecter les camps de détention sionistes, où sont actuellement détenus plus de 8 000 Palestiniens, alors que les preuves de violations généralisées s'accumulent.

Dans une lettre adressée au Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, au Comité des Nations Unies sur les disparitions forcées et au Comité interna-

tional de la Croix-Rouge, Euro-Med Monitor a appelé, samedi, à "former immédiatement une délégation internationale pour inspecter les camps de détention sionistes et prendre des mesures rapides pour révéler le sort et les conditions de détention des détenus palestiniens, en particulier ceux de la bande de Gaza".

Selon les estimations d'Euro-Med Monitor, l'entité sioniste détient actuellement "plus de 8 000 Palestiniens, dont environ 1 200 à 1 400 de la bande de Gaza,

arrêtés après le 7 octobre".

La lettre souligne que "peu de temps après leur arrestation, les détenus ont été soumis à des abus systématiques".

Euro-Med Monitor a informé les organisations internationales concernées que le nombre de Palestiniens en détention administrative a atteint un niveau sans précédent, tandis que le sort et le lieu où se trouvent nombre d'entre eux restent inconnus.

La lettre d'Euro-Med Monitor affirmait que "la torture

et d'autres formes de mauvais traitements contre les personnes protégées dans les territoires occupés sont illégales au regard du droit international et ne devraient pas être tolérées".

La lettre exhorte la communauté internationale à "respecter ses obligations en matière de droits de l'homme en visitant d'urgence les prisons sionistes et en contrôlant les conditions de détention des détenus palestiniens conformément au droit international".

APS

## YÉMEN

### Le gouvernement du Yémen salue les efforts de l'ONU pour mettre fin au conflit dans le pays

Le gouvernement du Yémen a salué les efforts de l'ONU pour mettre fin au conflit qui fait rage dans le pays depuis plus de huit ans, après l'engagement des belligérants à respecter un nouveau cessez-le-feu. Le gouvernement yéménite "salue" la déclaration de l'ONU concernant "les efforts déployés sous les auspices des Nations unies (...)" pour mettre fin au conflit, a-t-il déclaré dans un communiqué samedi en fin de journée. A la suite d'une série de réunions en Arabie saoudite et à Oman, les éléments du mouvement armé des Houthis et le gouvernement yéménite se sont engagés "en faveur d'un ensemble de mesures visant à mettre en œuvre un cessez-le-feu à l'échelle du pays", et ont accepté "la reprise

d'un processus politique inclusif sous les auspices des Nations unies", avait indiqué l'ONU samedi. Le Yémen est plongé depuis plus de huit ans dans un conflit opposant les Houthis aux forces gouvernementales appuyées depuis 2015 par une coalition dirigée par l'Arabie saoudite.

Les combats entre les deux camps ont largement diminué depuis une trêve négociée par l'ONU en avril 2022, qui a expiré en octobre dernier mais qui est restée globalement respectée. Le conflit a fait des centaines de milliers de morts et des millions de déplacés. Selon l'ONU, l'accord annoncé samedi comprend également, entre autres engagements, la reprise des exportations de pétrole.

## RUSSIE

### Le nombre de candidats à la présidentielle s'élève à 29 (Commission électorale)

Le nombre de candidats à l'investiture pour la prochaine élection présidentielle en Russie s'élève déjà à 29, a annoncé la présidente de la Commission électorale centrale (CEC), Ella Pamfilova.

"Nos collaborateurs organisent des congrès avec les candidats, qui sont déjà au nombre de 29 aujourd'hui", dont le président sortant Vladimir Poutine, a-t-elle déclaré à la presse samedi. La date limite de dépôt des candidatures pour les candidats libres est fixée au 27 décembre, tandis que les candidats des partis ont jusqu'au 1er janvier pour le faire. L'élection présidentielle russe aura lieu du 15 au 17 mars 2024.

## AZERBAÏDJAN

### Quinze candidats déposent leurs dossiers pour la présidentielle anticipée

Quinze candidats ont déposé leur dossier de candidature à la présidentielle anticipée en Azerbaïdjan, prévue le 7 février prochain, a annoncé dimanche le président de la Commission électorale, Mazkhar Panakhov.

"La Commission électorale centrale de l'Azerbaïdjan a reçu quinze demandes d'enregistrement de candidats à l'élection présidentielle anticipée", a-t-il indiqué. Selon lui, la Commission électorale a d'ores et déjà approuvé sept candidatures qui ont reçu des listes de parrainages pour s'inscrire officiellement.

"Des travaux sont en cours pour approuver huit candidatures supplémentaires", a-t-il ajouté. Il y a notamment parmi les candidats approuvés l'actuel chef de l'Etat Ilham Aliyev (Parti du nouvel Azerbaïdjan, au pouvoir) et Goudrat Gassangoulliev (parti Front populaire d'Azerbaïdjan). Ce dernier a fait face à Ilham Aliyev à

toutes les élections présidentielles depuis 2003, mais n'a jamais obtenu plus de 3% des voix. Selon la législation en vigueur, un candidat doit recueillir les signatures de 40.000 électeurs pour être enregistré.

Les documents pourront être présentés à la Commission électorale jusqu'au 8 janvier. Le 7 décembre, la dernière élection présidentielle remportée par Ilham Aliyev avec 86,22% des voix et un taux de participation de 74,5%.

Les raisons du changement ne sont pas précisées. Le président de l'Azerbaïdjan est élu pour sept ans et la législation ne prévoit aucune limitation du nombre de mandats. La dernière présidentielle remportée par Ilham Aliyev avec 86,22% des voix et un taux de participation de 74,5%.

## MOLDAVIE

### La présidente moldave va briguer un second mandat

La présidente moldave Maia Sandu a déclaré dimanche qu'elle briguerait un second mandat l'année prochaine afin de guider le pays vers l'adhésion à l'UE. Mme Sandu a déclaré que cela ouvrirait une "nouvelle page" pour ce pays de 2,6 millions d'habitants. "Nous avons encore des étapes importantes à franchir et je promets de continuer si vous m'accordez votre confiance pour un nouveau mandat en 2024", a-t-elle déclaré. Elle a également demandé au Parlement de "lancer l'organisation d'un référendum (sur l'adhésion à l'UE) à l'automne prochain, au cours duquel la voix des citoyens serait décisive". Agée de 51 ans, cette ancienne économiste de la Banque mondiale est en tête des sondages pour l'élection présidentielle qui aura lieu à la fin de l'année prochaine.

## PATRIMOINE CULTUREL

### Atelier national sur la révision de la loi relative à la protection du patrimoine culturel fin janvier prochain (ministre)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, dimanche à Alger, l'organisation d'un grand atelier national fin janvier prochain consacré à la révision de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, et ce, en vue d'enrichir le texte et de combler ses vides juridiques.

A l'ouverture de l'exposition artistique "Journées des arts et de l'architecture d'Alger", qui se tient au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, Mme Mouloudji a fait savoir que cet atelier, prévu le 25 janvier prochain, s'inscrivait dans le cadre de la révision de cette loi en vigueur depuis 1998, invitant les architectes, les chercheurs et les artistes à y prendre part. Rappelant que cette loi visait à "protéger, sauvegarder et mettre en valeur" le patrimoine culturel et l'identité architecturale de l'Algérie, la ministre a expliqué que dans le texte, "les biens culturels se divisent en trois catégories, dont les biens culturels immobiliers lesquels comprennent les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux". "Les questions d'urbanisme sont au cœur des préoccupations de l'Etat algérien. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en tête", a-t-elle soutenu. Pour la ministre, "lier les questions d'urbanisme aux dimen-

sions artistique et esthétique exige davantage d'efforts pour développer une vision à la fois moderniste et authentique dans la création des villes". Elle a souligné, en outre, que le ministre avait créé, dans le cadre de sa politique de préservation et de valorisation du patrimoine architectural, plusieurs centres de recherche et d'établissements à caractère administratif, commercial ou de formation, tels que l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC), l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), et le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre (Capterre). La ministre a ajouté que le secteur, dans le cadre des efforts de formation pour la protection et la préservation du patrimoine culturel, avait également supervisé, en septembre dernier, la remise de certificats de qualification à des architectes spécialisés dans les monuments et les sites protégés, portant ainsi à 116 le nombre total de cette

catégorie d'architectes qualifiés répartis sur 24 wilayas. A noter que cette première édition des "Journées des arts et de l'architecture d'Alger", organisée par la fondation "Patrimoine, ville et architecture", sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, "vise à créer une plateforme d'échange d'expériences et d'idées et à donner aux artistes et architectes l'occasion de présenter leurs œuvres dans les domaines des arts et de l'architecture, en focalisant sur les questions de l'innovation, du patrimoine, de la durabilité et de l'identité". Elle vise également à "encourager le dialogue constructif et rapprocher les arts et l'architecture du grand public". Cette première édition réunit des architectes, des artistes et des chercheurs de différentes wilayas. Elle propose une exposition diversifiée et des conférences qui se poursuivront jusqu'au 26 décembre, selon les responsables de la fondation "Patrimoine, ville et architecture", créée à Sétif en 2022.

## MOSTAGANEM

### Clôture de la 10<sup>ème</sup> édition du Festival culturel national de la poésie Melhoun

La dixième édition du Festival culturel national de la poésie Melhoun dédiée au Cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf (16<sup>ème</sup> siècle) a pris fin, samedi soir à Mostaganem. La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle, organisée du 22 au 24 décembre en cours à la salle Rima de la Maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" de Mostaganem, a rendu hommage au Cheikh défunt Omar Mokrani (1896-1980) en guise de reconnaissance à son parcours artistique de 5 décennies, son rôle dans la préservation de la poésie algérienne Melhoun et ses contributions pour sauvegarder la culture nationale et la mémoire populaire. Après une séquence de l'Iliade d'Algérie du poète Moufdi Zakaria, plusieurs poètes se sont succédés sur la scène, à l'instar de Chamkha, Ahmed Ghani (Béjaïa), Khaled de Ghar-daïa, Aouda Belarbi de Mostaganem et Rachid Boumaâza de Mila, qui ont présenté un cocktail de qassidates alliant le patriotisme algérien avec les sentiments de solidarité avec le peuple palestinien. Les poètes Bouloufa Zaghibi et Dahou Mansour (Tiaret), Bachir de Mostaganem, Abdouss Mohamed (Oran), Khaled Benabdellaziz (Alger) et Mohamed Hadjadj ont exprimé dans leurs poèmes les sens de la résistance et les valeurs de la défense des questions de la nation. "Cette édition, qui a enregistré la participation de 51 poètes de

18 wilayas, a été exceptionnelle", selon le Commissaire du Festival Abdelkader Bendamèche, où les poètes du Melhoun algérien ont lancé un cri devant l'injustice vécue par le peuple palestinien, notamment la population de Ghaza, faisant véhiculer un message de la poésie engagée sur les sens de patriotisme, de liberté et de justice.

La manifestation a enregistré, cette année et pour la première fois, l'organisation ce dimanche à la Maison de la culture de la wilaya de Chlef, un hommage dans le cadre de cette édition au Cheikh Omar Mokrani dans sa ville natale, avec la présentation de son recueil poétique à ses lecteurs et admirateurs.

Un film documentaire sur Cheikh Omar Mokrani et un autre sur les publications du Festival culturel national de la poésie Melhoun, durant dix années, ont été présentés à l'occasion de cette cérémonie intitulée "Hadj Nacer en tournée nostalgique".

Cette manifestation a connu, samedi, la tenue de conférences sur "la poésie Melhoun et la résistance" à la bibliothèque principale de lecture publique "Moulay Belhamissi", avec la participation d'universitaires des universités de Mostaganem, Oran, Chlef, Alger, Ghar-daïa, Ouargla et Adrar, ainsi que des poètes et des personnes intéressés par la culture populaire.

## Parution du recueil du poète Omar Mokrani

Le Commissariat du Festival culturel national de la poésie Melhoun dédié au Cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf (16<sup>ème</sup> siècle) de Mostaganem a annoncé la sortie dimanche d'une nouvelle publication intitulée "Recueil du Cheikh Omar Mokrani" (1908-1980), a-t-on appris du Commissaire de cette manifestation Abdelkader Bendamèche. Dans une déclaration à l'APS, M. Bendamèche a souligné que ce projet a été réalisé et publié dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition du Festival national de la poésie Melhoun tenue à Mostaganem du 22 au 24 décembre en cours. L'intervenant a ajouté que le poète Omar Mokrani est célèbre et a plusieurs admirateurs et plusieurs grands chantres de la musique ont interprété ses qassidate et il était temps de les documenter et de les réunir dans un recueil composé de

45 poèmes en Melhoun algérien. Le poète défunt sera honoré dans sa ville natale de Chlef, ce dimanche, en organisant une cérémonie à la maison de la culture, où le Commissariat du festival présentera aux lecteurs le recueil de ce genre poétique populaire. Ce recueil de 165 pages que l'artiste défunt Cheikh Djamel Megharia (1956-2023) a présenté regroupé 45 poèmes traitant différents thèmes littéraires en plus d'un aperçu sur la vie de ce poète. Le poète Omar Mokrani est né le 16 novembre 1908 à Habair (Chlef).

Il a appris le Saint Coran, la lecture, l'écriture et les bases de la langue arabe, ce qui l'a qualifié à devenir l'assistant de l'ancien juge d'El Asnam. L'intérêt du poète pour le Melhoun a commencé dès son plus jeune âge, influencé par son grand-oncle et, avec le temps, sa

poésie est devenue plus forte. Devenant célèbre, des chanteurs ont repris ses poèmes, notamment Rabah Metidji, El Attafi, El Merdassi, El Amiri, Bouras et Mammachi. Omar Mokrani a également traité avec d'autres poètes et artistes contemporains célèbres tels qu'El-Khalidi, Cheikh Hamada et Cheikh El-Madani, recevant la visite des cheikhs de la chanson populaire, tels qu'El Hachemi Guerouabi. Les poèmes du défunt ont été interprétés par pas moins de 15 artistes de la musique bédouine, oranaise et folklorique, notamment Ahmed Saber, Saïd Guebrini et Djamel Meghairia.

Cheikh Omar Mokrani est décédé le 28 août 1980, laissant derrière lui un riche trésor artistique de plus de 800 poèmes, dont certains ont été documentés et d'autres ont été perdus, a-t-on indiqué.

## EL-BAYADH

### Lancement du 6<sup>e</sup> Salon national de la photographie

Le 6<sup>e</sup> Salon national de la photographie a été ouvert, dimanche à la galerie d'exposition "Ghaza" de la maison de la culture et des arts Mohammed-Belkheir d'El-Bayadh, avec la participation de plus de 30 artistes issus de différentes wilayas. Cette manifestation culturelle de trois jours, organisée par la maison de la Culture et des Arts sous le slogan "La photo, mémoire de la résistance palestinienne", prévoit la présentation de plus de 80 photographies de plus de 30 artistes représentant 20 wilayas du pays. Les photographies exposées à cette occasion traitent des sujets liés à la cause palestinienne, la solidarité du peuple algérien avec le peuple palestinien frère, à travers des photos prises lors des différentes manifestations de soutien à la cause palestinienne et d'autres photos de sites historiques, archéologiques et touristiques dont l'Algérie recèle. Des ateliers de photographie sont programmés et encadrés par des photographes professionnels, outre la tenue d'une sortie de prise de photos pour les participants au site archéologique "mosquée des almohades" de la commune de Rogassa et la localité d'El-Gor, a souligné le Chef du service des activités à la maison de la Culture et des Arts Fadlaoui Ghriissi. Un film de guerre intitulé "Faïfal El-Hattab", produit par l'Association de créativité des jeunes d'El-Bayadh a été projeté à cette occasion, qui traite des étapes de la lutte armée dans toutes les régions de la wilaya lors de la glorieuse Guerre de libération nationale.

## ORAN

### Les œuvres littéraires algériennes, un rempart face aux changements en cours dans le monde (Colloque)

Les participants à la 11<sup>ème</sup> édition du colloque littéraire national "Choumouâ la tantafie" (des bougies qui ne s'éteignent pas) dédiée à la Palestine, dont les activités se sont poursuivies dimanche à Oran, ont souligné que les œuvres littéraires algériennes modernes constituaient un rempart contre la culture occidentale et les changements en cours dans le monde.

Dans ce cadre, Pr Houria Benattou de l'Université Djillali-Bounâama de Khemis Miliana a indiqué que le roman algérien moderne porte une flamme de résistance, car il a consacré les valeurs de la glorieuse guerre de libération et contribué à diffuser l'identité de la société algérienne que le colonialisme français a tenté d'effacer, mettant en lumière les gloires et l'héroïsme du pays, et la lutte du peuple contre l'occupation. Le roman algérien engagé est considéré comme une forme de résistance et un rempart contre tous les changements qui s'opèrent dans le monde, en sensibilisant la société en vue de préserver l'histoire de cette nation et son legs civilisationnel, a ajouté l'intervenante, qui a présenté une communication intitulée "spécificité de la guerre dans le roman algérien moderne", dans laquelle elle a fait une lecture des romans "Infidjar" (explosion), "Kheira et la montagne" et "El Meïda" du romancier Mohamed Meïlah.

Pour sa part, l'universitaire Ratiba Hamiou de l'Ecole supérieure des enseignants de Bouzareah a mis l'accent, dans son intervention intitulée "Echos de la révolution algérienne dans les textes de poésie populaire", sur un ensemble de prototypes de poésie populaire évoquant les hauts faits de la guerre de libération et des détails de ses étapes historiques, ainsi que les victoires remportées contre le colonialisme français. La deuxième journée de cette rencontre, qui intervient en solidarité à la Palestine, a permis la présentation de récitals poétiques par une pléiade de poètes traitant de la Palestine, la lutte de son peuple et de sa résistance devant la machine de guerre de l'entité sioniste. Le colloque Choumouâ la Tantafie, qui sera clôturé, demain lundi, est organisé par la maison de la Culture et des Arts "Zeddour Brahim Belkacem" en collaboration avec l'Académie oranaise des études scientifiques et d'interaction culturelle et sous l'égide de la direction de la Culture et des Arts.

# CYBERSÉCURITÉ Un forum scientifique à Alger

Les participants à un forum scientifique sur la "cybersécurité", organisé mercredi à Alger par l'Institut supérieur des sciences (HIS) ont mis en avant l'importance de la formation des différentes catégories en matière de lutte contre les cyberattaques.



A cette occasion, M. Hamid Ghnaoui, expert en réseaux informatiques et sécurité au Canada a indiqué dans son exposé que "les risques cybernétiques sont devenus un phénomène courant dans le monde du digital, en s'étendant aux pays, d'où la nécessité d'une approche sérieuse pour faire face à cette cyberguerre à tous les niveaux".

L'intervenant a indi-

qué que les menaces cybernétiques ciblaient désormais tout un chacun et il est indispensable de sensibiliser les citoyens aux moyens de protection contre ces risques.

Pour se prémunir contre les menaces cybernétiques, l'expert a recommandé la mise en place de mécanismes, la formation des personnes et le soutien à la législation à travers l'accompa-

gnement des établissements dans les opérations de formation en vue de réduire au maximum les risques contre les citoyens.

A ce propos, l'expert a affirmé que l'Algérie dispose de moyens humains et matériels à même d'instaurer la sécurité dans ce domaine, exprimant "la disposition des membres de la communauté établie à l'étranger de mettre à

profit leur expérience en la matière".

Pour sa part, le directeur du HIS, Abdelkader Mazouz a indiqué que "l'Ecole s'emploie à contribuer à la généralisation de la sensibilisation numérique, et compte adopter les certifications Cisco et former les formateurs en la matière à l'effet de renforcer le domaine de la technique des informations et des réseaux".

## ETATS UNIS

### La NASA va lancer une nouvelle mission pour élaborer une carte 3D de la Voie lactée



L'agence spatiale américaine (NASA) se prépare à lancer une nouvelle mission destinée à observer l'espace interstellaire pour construire une carte en 3D de notre galaxie, la Voie lactée, a annoncé mardi l'agence.

La mission GUSTO sera lancée au plus tôt le 21 décembre depuis la barrière de Ross (en Antarctique), près de la base de recherche McMurdo de la Fondation nationale pour la science des Etats-Unis, selon la NASA. GUSTO est un télescope embarqué sur un ballon de haute altitude.

Il servira à scruter l'espace entre les étoiles, ou milieu interstellaire. Ce télescope aidera les scientifiques à réaliser une carte 3D d'une grande partie de la Voie lactée par le biais des ondes radio à extrêmement haute fréquence (EHF), selon la NASA.

En examinant une zone de 100 degrés carrés, GUSTO analysera les divers états du milieu interstellaire, et se penchera notamment sur l'abondance des éléments chimiques clé dans la galaxie. "En étudiant le Grand Nuage de Magellan et en le comparant à la Voie lactée, nous serons en mesure de comprendre comment les galaxies ont évolué depuis le début de l'univers jusqu'à nos jours", a déclaré Chris Walker, un des principaux chercheurs du projet GUSTO.

APS

## PUBLICITÉ

Large empty rectangular box for advertising content.

Large empty rectangular box for advertising content.





## FESTIVAL SCOLAIRE NATIONAL DE BADMINTON

### Plus d'une soixantaine d'élèves au rendez-vous de Ghardaïa

Plus d'une soixantaine d'élèves (filles et garçons) prennent part au Festival scolaire national de Badminton organisé du 24 au 27 décembre à Ghardaïa, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Initiée par la Fédération algérienne de badminton (FAB) en collaboration avec la DJS, ce Festival scolaire national de badminton regroupe des élèves des deux sexes, issus d'une quinzaine de wilaya, a précisé Kamel Bensania, chef de service à la DJS.

Les compétitions qui se déroulent à la salle omnisport d'Oued Nechou, à une dizaine de kilomètres au nord du chef-lieu Ghardaïa, visent selon les organisateurs à promouvoir cette discipline auprès des jeunes afin de préparer une élite dans ce sport pour renforcer les sélections nationales par des jeunes talents.

L'objectif de ce Festival c'est de faire connaître cette discipline au grand public, dans le but de la promotion et la massification de ce sport auprès de la population, ont expliqué les organisateurs avant d'ajouter que le but est de mettre à profit ces compétitions pour "attirer le maximum de pratiquants de ce sport ludique, accessible à tous et convivial et d'encourager les écoliers de Ghardaïa à pratiquer cette discipline qui ne nécessite pas de gros investissements".

C'est un sport de raquette qui oppose deux joueurs ou joueuses appelés badistes, sur un terrain séparé par



un filet. Les joueurs marquent des points en frappant un volant à l'aide de leur raquette pour le faire tomber dans le demi-terrain adverse, explique-t-on.

Pour les autorités locales de Ghardaïa, ce rendez-vous sportif qui coïncide également avec les vacances scolaires, peut constituer un atout pour la relance du tourisme interne, de mettre en valeur les potentialités culturelles, environnementales et his-

torique de la région et également de contribuer à l'animation de la région ou afflue un grand nombre de visiteurs en cette période de vacances. En marge de cette manifestation sportive, des soirées folkloriques et des circuits touristiques à travers les oasis et ksour de Ghardaïa et Metlili ont été programmés par les organisateurs en collaboration avec les autorités locales pour agrémente le séjour des partici-

## CYCLISME - CHAMPIONNAT DES HAUTS DE FRANCE (OMNIUM)

### Victoire de l'Algérien Chalel, devant son compatriote Tchambaz

Le cycliste international algérien Yacine Chalel a remporté l'omnium du Championnat Régional des Hauts de France, disputé samedi, et dans lequel il avait devancé son compatriote Lotfi Tchambaz (2e).

Le Championnat des Hauts de France (Omnium) est une compétition qui s'inscrit dans le programme préparatoire des deux internationaux algériens en prévision des prochains Championnats d'Afrique, prévus du 10 au 15 janvier 2024 dans la capitale égyptienne Le Caire.

Une compétition à laquelle Chalel et Tchambaz accordent une très grande importance, car outre le titre continental, elle sera qualificative aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris.

"J'ai choisi l'Egypte pour peaufiner ma préparation en prévision des prochains championnats d'Afrique. Je serai sur place environ deux semaines avant le début des épreuves", a annoncé Chalel, qui à travers cette victoire au Championnat Régional des Hauts de France confirme son total rétablissement.

En effet, le pistard de 27 ans s'était blessé au mollet gauche lors des derniers Championnats arabes sur piste, disputés il y a environ deux mois, également en Egypte.

Une blessure qui l'avait obligé à faire l'impasse sur deux Omniums en classe 2 au Portugal, car dans l'obligation de commencer par se rétablir avant de reprendre la compétition.

Ce qui a fini par arriver dernièrement, et cette victoire au Championnat Régional des Hauts de France prouve que Chalel est revenu à son meilleur niveau et qu'il faudra compter avec lui en Egypte.

## CYCLO-CROSS

### Nouveau succès du Néerlandais van der Poel à Anvers

Le Néerlandais Mathieu van der Poel a remporté samedi à Anvers sa troisième course en trois participations à la Coupe du monde de cyclo-cross cette saison, devant son grand rival belge Wout Van Aert.

Van der Poel avait déjà devancé Van Aert la veille à Mol (Belgique), pour la première course de cyclo-cross de l'hiver en présence des deux champions.

Le Néerlandais, double champion du monde en titre sur route et en cyclo-cross, avait écoeuré la concurrence la semaine dernière pour son retour à la compétition en remportant haut la main le cyclo-cross d'Herentals (Belgique).

AAAnvers, sur un parcours partiellement sablonneux, le petit-fils de Raymond

Poulidor a pris un mauvais départ mais a rapidement fait son retard pour prendre la tête de la course dès le troisième des huit tours du circuit.

Van Aert, discret jusqu'à l'entame de l'avant-dernier tour, a accéléré pour prendre la deuxième place à 29 secondes du vainqueur. Un autre Belge, Eli Yserbyt, a terminé troisième à 37 secondes. Le Britannique Tom Pidcock, vainqueur à Namur le 17 décembre en l'absence des deux champions, a chuté dans un des premiers virages de la course et n'a jamais pu revenir. Il finit à la 8e place à 1 min 14 sec de Van der Poel. Les trois grands rivaux se retrouveront mardi pour la 10e manche de la Coupe du monde à Gavre, toujours en Belgique.

## NATATION - JO-2024

### Le nageur chinois Sun Yang manquera le rendez-vous parisien

Le nageur chinois Sun Yang, suspendu pour violation du règlement antidopage, devrait manquer les Jeux olympiques 2024 à Paris après la publication par les autorités chinoises des critères de sélection pour la compétition.

La Fédération chinoise de natation a annoncé vendredi que la sélection olympique serait choisie sur la base des résultats des championnats du monde de 2023 à Fukuoka et de 2024 à Doha, ainsi que ceux des championnats de Chine prévus du 19 au 27 avril. Ces critères écartent le triple champion olympique, dont la suspension prend fin en mai.

Sun, 32 ans, purge depuis février 2020 une suspension de quatre ans et trois mois pour avoir détruit au marteau un échantillon de son sang prélevé lors d'un contrôle antidopage inopiné à son domicile en septembre 2018. Il

avait argué que les contrôleurs n'avaient pas les autorisations nécessaires. Sa suspension, qui prendra fin à quelques semaines des JO de Paris (26 juillet-11 août), l'a privé des JO de Tokyo en 2021 puis des Jeux asiatiques, organisés l'année suivante dans sa ville de Hangzhou.

A Londres en 2012, Sun a remporté l'or olympique sur le 400 m nage libre et le 1500 m, l'argent sur le 200 m nage libre et le bronze sur le relais 4x200 m nage libre. Quatre ans plus tard à Rio, il a été sacré sur le 200 m nage libre et a remporté la médaille d'argent sur le 400 m nage libre.

Onze fois champion du monde, il a toujours clamé son innocence face aux accusations de dopage qui ont jalonné sa carrière. En 2014, un contrôle positif à un produit interdit, la triméthazidine, lui avait valu une suspension de trois mois.

## KICKBOXING - LIGUE ONE CHAMPIONSHIP

### Mahmoudi défiara le thaïlandais Superlek le 12 janvier à Bangkok

Le Kickboxer algérien Elias Mahmoudi, après une longue absence sur la scène internationale, remontera sur le ring la mi-janvier prochain en Thaïlande, pour y défier la star locale Superlek Kiatmoo, dans le duel au sommet d'une riche soirée, en Kickboxing et en Muay-thai. Le combat Mahmoudi - Superlek Kiatmoo se déroulera dans la nuit du 12 au 13 janvier, au Lumpinee Boxing Stadium de Bangkok, suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs.

Parmi les autres combats inscrits au programme de cette riche soirée d'arts martiaux, le duel qui mettra aux prises le Sud-coréen Kwon Won et le Mongole Shinechagtga Zoltsetseg. C'est le premier grand combat international pour Mahmoudi depuis plus d'un an, lui dont la fulgurante ascension avait été freinée dans la pandémie du coronavirus.

En effet, le 14 janvier 2022, l'Algérien devait défier le Brésilien Walter Gonçalves, mais il a été testé positif au coronavirus la veille du combat, faisant que ce dernier a été finalement annulé. Mahmoudi avait fait sensation en décembre 2019, lorsqu'il avait dominé l'ancien triple champion du monde des poids mouches, le Thaïlandais Lerdsila Phuket. Un succès retentissant, qui avait lancé en flèche la carrière du jeune algérien, au point de se rapprocher considérablement d'un combat ultime, pour la conquête du titre mondial de la catégorie.

En effet, en dominant Lerdsila, l'Algérien s'était hissé au quatrième rang mondial, selon le Ranking de la Ligue One Championship, et il ne lui manquait plus qu'une victoire, face à l'un de ses deux prédécesseurs dans ce classement, pour devenir le principal challenger, et pouvoir ainsi défier le N°1, le Thaïlandais Rodtang Jitmuangnon. Malheureusement, les choses ne s'étaient pas bien passées pour lui, car son premier combat contre le Thaïlandais Mongkolkeha Petchyindee a été perdu le mi-juin 2021, alors que le deuxième combat, prévu quelques mois plus tard contre le Britannique Jonathan Haggerty a été annulé en raison de la pandémie. Depuis, Mahmoudi s'est contenté d'entraînements, en France, dans la salle familiale, Le Mahmoudi Gym, car issu d'une famille de kickboxers.

Il espérait retrouver la compétition ce 14 janvier contre le Brésilien Gonçalves, mais la pandémie s'est une nouvelle fois acharnée sur lui.



## LIGUE 1 - MC ORAN

## Journée de formation pour les entraîneurs des jeunes catégories en collaboration avec l'académie de Malaga FC (Espagne)

Une journée de formation au profit des entraîneurs des jeunes catégories du MC Oran a été organisée sous l'égide du directeur de l'académie de football du club espagnol de Malaga FC (Liga 2), l'Algérien Abdennour Adani, a-t-on appris, lundi, auprès du club de la Ligue 1 de football "Mobilis".

S'exprimant au micro de la cellule de communication du MCO, le technicien en question a fait savoir qu'il a répondu présent à une sollicitation du directeur technique du MCO, Abdelkrim Benaouda, affichant sa satisfaction pour "le grand intérêt" qu'accorde désormais le club oranais à la formation.

"C'est une première action pour essayer de hisser le niveau des entraîneurs. Le thème choisi pour la circonstance a trait à la préparation, la gestion et l'animation d'une séance d'entraînement", a déclaré Abdennour Adani. Cette première session de formation, qui a eu lieu au village méditerranéen, a porté sur le double aspect pratique et théorique. "Il s'agit d'un premier pas pour accompagner les éducateurs. Je constate avec joie que la direction du MCO est consciente que la qualité de la formation des joueurs dépend justement de celle des éducateurs.

Le nombre considérable des anciens joueurs qui participent à cette session de formation prouve qu'ils s'intéressent à ce volet et qu'ils savent que leurs diplômes ne suffisent pas pour réussir dans leur carrière s'ils ne participent pas régulièrement à des sessions de recyclage", a-t-il ajouté.

Il a, en outre, estimé que les clubs algériens "doivent revenir aux règles basiques de la formation", poursuivant qu'un grand club "doit avoir son propre projet de formation et ne pas miser sur le produit de la Fédération ou des petits clubs aux moyens dérisoires pour alimenter son équipe fanion".

Pour sa part, l'ancien international algérien, Bachir Mecheri, désigné il y a quelques semaines au poste d'entraîneur des moins de 21 ans (U21) du MCO, a salué l'initiative de la direction de son club, mettant en exergue ses retombées positives sur ses collègues et lui.

"Il s'agit d'une très bonne initiative de la part de notre directeur technique, Abdelkrim Benaouda qui a fait appel à un

formateur de haut niveau. On est là pour apprendre davantage afin de bien préparer la nouvelle génération du MCO de la catégorie des U15 jusqu'aux U21. On n'fera tout pour suivre ce chemin, car on sait que le club va cueillir bientôt les fruits de sa nouvelle politique de formation en bénéficiant de joueurs de haut niveau en équipe des seniors". L'ancien joueur du MCO et du MC Alger a, au passage, insisté sur le fait que "le football évolue d'année en année", obligeant les entraîneurs à se mettre toujours au diapason de ce progrès.

Et de conclure : "Le MCO est entré dans une nouvelle ère où on accorde un intérêt particulier à la formation des

jeunes joueurs. Des projets seront lancés dans ce registre, comme l'école de football qui sera opérationnelle dès la saison prochaine. On traverse actuellement une phase de transition, mais je suis persuadé que notre club reviendra en force à l'avenir, grâce justement à cette politique de formation prônée par sa nouvelle direction".

Pour rappel, le club phare de la capitale de l'Ouest est passé, depuis septembre dernier, sous la bannière de la compagnie "Hyproc" devenue l'actionnaire majoritaire de la société sportive par actions du MCO, dont l'équipe fanion occupe la 14e place au classement de la Ligue 1 avec 6 points et deux matchs en moins.

### LIGUE 1 MOBILIS Des ajustements seront apportés au calendrier (LFP)

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé dimanche qu'elle avait pris la décision d'apporter "quelques ajustements au calendrier" de la Ligue 1 Mobilis, au lendemain de la publication du reste du programme jusqu'à la fin de la phase aller.

"Suite à la publication de la mise à jour du calendrier du championnat de la phase aller, de nombreux clubs ont exprimé leurs préoccupations quant aux difficultés de déplacement pendant la période de fin d'année, qui coïncide avec les vacances d'hiver, ce qui rend les déplacements plus compliqués pour nos clubs.

Dans le souci de garantir des conditions de déplacements adéquates pour tous les clubs, la LFP a pris la décision d'apporter quelques ajustements au calendrier", a-t-elle indiqué dans un communiqué publié sur son site officiel.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé samedi la reprise de toutes les activités footballistiques à partir du jeudi 28 décembre courant, après les avoir suspendues pendant une semaine, à la suite du tragique accident de la route dont a été victime l'équipe du MC El Bayadh mercredi dernier et qui avait coûté la vie à deux membres de sa délégation.

"La LFP tient à rassurer qu'elle reste constamment à l'écoute des besoins et préoccupations des clubs, dans le but de garantir les meilleures conditions possibles pour le bon déroulement du championnat et ainsi assurer une compétition équitable", assure l'instance dirigeante de la compétition, tout en affirmant que "les ajustements opérés seront communiqués ultérieurement." Aussitôt la suspension d'activités levée, les différentes Ligues ont publié le programme des prochaines journées de leurs championnats respectifs, à commencer par la Ligue 1 Mobilis, ayant fixé la date du match le plus attendu, entre l'USM Alger et le MC Alger au vendredi 29 décembre courant (18h00) au stade du 5-Juillet.

## LIGUE 1 - MC EL BAYADH

## Les joueurs Zouad et Barakat toujours sous surveillance médicale (club)

Les deux joueurs du MC El Bayadh, Brahim Zouad et Abdelilah Barakat, sont toujours "sous surveillance médicale" au niveau de l'Établissement hospitalier d'El Bayadh, après moins d'une semaine de l'accident de circulation dont a été victime la délégation de ce club et qui a fait deux morts parmi elle, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de cette formation de Ligue 1 de football.

La même source a écarté au passage l'éventualité de voir les deux joueurs reprendre la compétition avant la fin de la saison en cours, ce qui l'oblige à songer à des renforts à l'occasion du mercato hivernal qui sera ouvert le 5 janvier prochain.

Par ailleurs, la direction du MCEB a salué la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) portant sur le report de ses deux matchs comptant pour les deux prochaines journées (11e et 12e) face à la JS Kabylie et le CR Belouizdad.

Le retour à la compétition officielle pour la formation du Sud-ouest du pays est prévu pour le 6 janvier prochain, date programmée pour la 13e journée, selon le calendrier publié, récemment, par la LFP.

Pour rappel, la délégation du MCEB a été victime, mercredi dernier, d'un grave accident de la circulation survenu dans la wilaya de Tiaret alors que l'équipe se rendait à Tizi Ouzou pour affronter la JS Kabylie, 48 heures après, pour le compte de la 11e journée du championnat.

L'accident a causé le décès du gardien de but, Zakaria Bouziani et de l'entraîneur adjoint Khaled Mefath, inhumés vendredi passé à Béchar et Mecheria, leurs villes natales respectives.

Il a été enregistré aussi la blessure de dix personnes, dont les deux joueurs Zouad et Abdelilah, les seuls encore hospitalisés.

Les joueurs, "qui sont toujours sous le choc", selon la direction du club, n'ont pas encore repris l'entraînement en prévision des prochaines échéances de l'équipe.

## MONDIAL FÉMININ U17 (2E TOUR/ ÉLIMINATOIRES) PRÉPARATION

## L'équipe algérienne en stage à partir de ce dimanche à Oran (FAF)

L'équipe algérienne féminine de football des moins de 17 ans (U17), a entamé dimanche un stage préparatoire au village Méditerranéen d'Oran, qui s'étalera jusqu'au 3 janvier, en vue des éliminatoires de la Coupe du monde 2024, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué publié sur son site officiel.

"La sélectionneuse nationale Wahiba Rahal a convoqué 23 joueuses (dont deux

évoluant à l'étranger, NDLR) pour un stage d'évaluation.

Les sélectionnées ont rejoint leur camp de base en début de soirée du samedi 23 décembre.

Dans la journée (dimanche, NDLR), le staff technique a programmé deux séances d'entraînement (à 10h 00 du matin et 16h30 dans l'après-midi)", précise la même source.

La sélection nationale des U17 affron-

tera le Bénin au 2e tour des éliminatoires du Mondial.

Le match aller est programmé entre le 2 et le 4 février 2024 au Bénin alors que la manche retour aura lieu en Algérie entre le 9 et le 11 du même mois.

En cas de qualification pour le 3e et avant-dernier tour, les cadettes algériennes seront opposées au vainqueur de la double confrontation entre le Niger et le Maroc.

Le match aller aura lieu en déplacement (10-12 mai 2024), alors que la seconde manche se jouera à domicile entre le 17 et 19 mai 2024.

La prochaine édition du Mondial féminin U17 se jouera en République dominicaine.

Le précédent tournoi s'était déroulé en Inde 2022, et avait été remporté par les Espagnoles, vainqueurs en finale face à la Colombie (1-0).

## CAN-2023 (GR.D)

## "Le favori, c'est l'Algérie, il n'y a pas photo" (sélectionneur de la Mauritanie)

Le sélectionneur de l'équipe mauritanienne de football le Comorien Amir Abdou, a estimé que l'Algérie était le favori du groupe D de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), estimant que son équipe ne parait pas avec les faveurs de pronostics.

"Le favori, c'est l'Algérie, 100 fois, il n'y a pas photo. Le Bur-

kina a toujours été là en quart de finale ou en demies. Ce sont des équipes qui sont toujours présentes à la CAN", a-t-il indiqué au micro de Radio France internationale (RFI).

La Mauritanie, dont il s'agit de la troisième participation après les éditions de 2019 (Égypte) et 2022 (Cameroun), affrontera dans le groupe D l'Algérie, le Burkina Faso et l'Angola. "Nous, on sera les

outsiders avec l'Angola, donc on va essayer de jouer les trouble-fêtes. Faire un parcours intéressant, et éviter les troubles, les phobies qu'il y a eues avec la Mauritanie sur les deux dernières éditions où l'équipe n'a gagné aucun match.

Voilà l'objectif, c'est d'aller chercher les gros, les titiller et pourquoi pas accéder aux huitièmes de finale", a-t-il ajouté.

Les "Mourabitoune" entame-

ront le tournoi face au Burkina Faso, le mardi 16 janvier au stade de la Paix à Bouaké (15h00), avant de défier l'Angola le samedi 20 janvier à Bouaké (18h00), puis l'Algérie le mardi 23 janvier toujours à Bouaké (21h00).

Les deux premiers de chaque groupe et les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale prévues les 27, 28, 29, et 30 janvier.



## COUPE D'ALGÉRIE - DERNIER TOUR RÉGIONAL USM Annaba - USM Daghousa mardi (14h00) à El Taref (LNFA)

Le match USM Annaba - USM Daghousa se jouera ce mardi à 14h00, au stade d'El Taref (Nord-Est), pour le compte du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, a annoncé lundi la Ligue nationale (LNFA).

"A la demande de la Fédération algérienne de football (FAF), les clubs sont priés d'observer une minute de silence avant le début de la rencontre et à porter un brassard noir" à la mémoire des deux membres de la délégation du MC El Bayadh, ayant trouvé la mort dernièrement, dans un tragique accident de la route, a ajouté l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

Le vainqueur du match USM Annaba - USM Daghousa se hissera au stade des 32es de finale, qui verra l'entrée en lice des clubs de la Ligue 1 Mobilis.

### Liste des clubs déjà qualifiés à l'issue du dernier tour régional :

#### — Ligue Régionale de Ouargla (4 qualifiés)

: IRB Ouargla (Ligue 2), CR Beni Thour, MB Rouisset, MB Hassi Messaoud

#### — Ligue Régionale de Blida (5 qualifiés)

: MC Ouled Yaiche, USM Blida, CR Beni Tamou, CR Zaouia, WA Boufarik (Ligue 2)

#### — Ligue Régionale de Batna (5 qualifiés)

: CA Batna (Ligue 2), Nedjm Tazoughert, AS Bordj Ghedir, AB Barika, ES Bouaakeul

#### — Ligue Régionale de Bechar (4 qualifiés)

: CRB Bougtob, US Naama ou CRB Adrar, SC Mechria (Ligue 2), JS Guir Abadla (Ligue 2)

#### — Ligue Régionale de Saïda (4 qualifiés)

: IS Tighenif, GC Mascara (Ligue 2), JSM Tiaret (Ligue 2), IRB Tiaret

#### — Ligue Régionale de Constantine (7 qualifiés)

: US Chaouia, RC Bougaa, MO Constantine (Ligue 2), SA Sétif, NRB Tleghma (Ligue 2), AS Khroub (Ligue 2), JSD Jijel

#### — Ligue Régionale d'Alger (7 qualifiés)

: Olympique Akbou (Ligue 2), JS Azazga, Hydra AC, JS El Biar, E Sour Ghoulane (Ligue 2), IB Khemis El-Khechena (Ligue 2), NA Hussein-Dey (Ligue 2)

#### — Ligue Régionale d'Oran (7 qualifiés)

: SCM Oran, WA Mostaganem (Ligue 2), CRB Ben Badis, CRB Henaya, ES Mostagnaem (Ligue 2), ASM Oran (Ligue 2), WA Tlemcen.

#### — Ligue Régionale d'Annaba (5 qualifiés)

: US Tebessa, Nsar El Fadjudj, U Boukhadra, J. Sid Salem, USM Daghousa ou USM Annaba (Ligue 2) (match retard).

## CHAMPIONNATS EUROPÉENS (2023-2024) Amoura co-meilleur buteur arabe avec Mohamed Salah

L'attaquant international algérien de la Royale Union Saint-Gilloise (Div.1/ Belgique), Mohamed Amine Amoura, occupe la tête du classement des buteurs arabes des championnats européens de football de la saison 2023-2024, conjointement avec l'Egyptien de Liverpool (Angleterre) avec 16 buts chacun, toutes compétitions confondues.

Arrivé en Belgique durant l'intersaison en provenance du FC Lugano (Suisse), Amoura (23 ans) a mis tout le monde d'accord, en contribuant grandement à la première place qu'occupe son équipe au terme de la 19e journée disputée le week-end (1e, 47 pts).

Samedi, l'ancien joueur de l'ES Sétif (Ligue 1/ Algérie) a inscrit son 13 buts en championnat, lors de victoire décrochée en déplacement face à Eupen (2-1), ce qui lui a permis de conforter sa position de deuxième meilleur buteur de la "Pro League", à deux longueurs de retard sur le Togolais Ahoueke Steeve Kevin Denkey (Cercle Bruges) qui compte 15 buts. A l'exception du match en déplacement face à Beveren (2-0) en 1/8es de finale de la Coupe de Belgique, Amoura a ins-



crit à chacune des rencontres disputées depuis le début du mois de décembre, toutes compétitions confondues, dont le but marqué domicile face aux Anglais de Liverpool (2-1) en Ligue Europa. Amoura s'est

engagé pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus cher de l'histoire du club

saint-gillois. Il sera à coup sûr l'une des armes fatales de l'équipe nationale lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février).

## PREMIER LEAGUE ANGLAISE (18E J) WOLVERHAMPTON Aït-Nouri titulaire pour la première fois depuis son retour de blessure

Le défenseur international algérien de Wolverhampton Rayan Aït-Nouri, a signé dimanche sa première titularisation depuis son retour de blessure, à l'occasion de la victoire décrochée à domicile face à Chelsea (2-1), à l'occasion de la 18e journée de Premier league anglaise de football.

Le latéral gauche algérien a joué 37 minutes, avant d'être remplacé par l'Espagnol Hugo Bueno.

A l'issue de ce succès, les "Wolves" rejoignent Chelsea et Bournemouth à la 10e place avec 22 points chacun.

L'ancien joueur d'Angers SCO (Ligue 2/ France) a signé son retour à la compétition le week-end dernier, lors de la défaite concédée en déplacement face à West Ham



(défaite 3-0), en faisant son apparition en cours de jeu (70e). Aït-

Nouri (22 ans) s'est blessé à une cheville, lors du match perdu à domicile le 27 novembre dernier face à Fulham (2-3), à l'occasion de la 13e journée du championnat.

Un retour sur les terrains qui va certainement soulager le sélectionneur de l'équipe nationale Djamel Belmadi, à 20 jours du début de la 34e Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février).

Le joueur a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale en mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023.

Il a réussi en un laps de temps court à arracher sa place de titulaire sur le couloir gauche de la défense algérienne, en dépit de la rude concurrence.

APS

## INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

### Le MC Saïda "déterminé" à retrouver vite la Ligue 2 (président)

Le MC Saïda, relégué en championnat inter-régions de football, ambitionne de retrouver le deuxième palier "dès la fin de l'exercice en cours", a indiqué, dimanche, le président du directoire de cette formation qui évolue dans le groupe Ouest.

"Notre objectif est tout simple: retourner en Ligue 2 dès la fin de la saison en cours.

Après quoi, on va se projeter sur la meilleure manière possible pour renouer avec le championnat de l'élite", a déclaré Belhezil Bellahcene à l'APS.

Le MCS est le club qui détient le record de longévité en Ligue 2 où il a évolué pendant 45 saisons.

La dernière fois où il a joué parmi l'élite remontée à l'exercice 2011-2012, rappelle-t-on.

"Nous allons tout mettre en œuvre pour

que le MCS retrouve la place qui lui sied.

Nous comptons notamment sur l'apport des autorités locales, en tête le wali, pour nous accompagner dans notre processus de résurrection", a ajouté le premier responsable du directoire.

Le Mouloudia de Saïda est sans bureau exécutif élu depuis l'été dernier.

Faute de candidats, l'assemblée générale du club n'a pas réussi à élire un nouveau président et les membres de son bureau.

Une situation ayant incité les autorités locales à mettre en place un directoire sous les ordres de Belhezil, qui a déjà présidé les destinées des Vert et Rouge par le passé.

Le même responsable a salué au passage la décision du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, à sa tête,

son président Walid Sadi, pour avoir permis aux clubs endettés, dont le MCS, d'épurer leurs dettes en quatre tranches.

Une opération ayant permis au Mouloudia, dont les dettes s'élevaient à 120 millions de dinars, selon Belhezil, de bénéficier des services de ses nouvelles recrues après avoir failli perdre sur tapis vert ses premières rencontres de championnat, à cause justement du retard accusé dans la signature du protocole relatif à l'épuration de ses dettes.

L'équipe, entraînée depuis l'intersaison par Ilyes Arab, a réussi jusque-là un parcours presque sans faute en remportant quatre victoires contre un nul, ce qui lui a permis de se hisser à la première place au classement de son groupe "Ouest" avec 13 points, devançant de deux longueurs le dauphin le FCB Telagh.

## CHELSEA : L'HORRIBLE STAT DES BLUES EN 2023...

La cuvée 2023 n'aura pas été bonne pour Chelsea, loin de là. En s'inclinant contre Wolverhampton (1-2) ce dimanche, le club londonien vient déjà de concéder sa 8e défaite de la saison en championnat, la quatrième consécutive à l'extérieur. Sur l'ensemble de l'année civile, les Blues représentent d'ailleurs, avec 19 défaites en Premier League, l'une des pires équipes à l'échelle européenne. Dans les cinq principaux championnats européens, seuls Empoli en Italie (20 défaites), le Werder Brême en Allemagne (20) et Almería en Espagne (24) ont plus perdu que les pensionnaires de Stamford Bridge.

## ATLETICO FÉLIX VERS UN AUTRE PRÊT AU BARÇA ?

Il ne s'agit pas d'un secret, l'attaquant João Félix (24 ans, 15 matchs et 3 buts en Liga cette saison) rêve de quitter l'Atletico Madrid définitivement en fin de saison pour rester au FC Barcelone, club dans lequel il s'offre pour le moment un joli rebond. Et si son prêt ne comporte pas d'option d'achat, le Portugais pourrait obtenir gain de cause puisque les deux clubs discutent déjà de son avenir, révèle le quotidien catalan Sport ce dimanche.

Avec une formule assez maligne à l'étude. Plutôt que de recruter Félix sous la forme d'un transfert sec l'été prochain, les Blaugrana pourraient négocier un nouveau prêt, gratuit cette fois, du Colchonero assorti d'une option d'achat qui pourrait même devenir obligatoire sous certaines conditions. Affaire à suivre...

## INTER MILAN SANCHEZ BIENTÔT AVEC BENZEMA ?

Retourné à l'Inter après seulement une saison à l'Olympique de Marseille, Alexis Sanchez (35 ans, 12 apparitions et 2 buts toutes compétitions cette saison) peine à retrouver son meilleur niveau à tel point qu'un départ n'est pas exclu durant le mercato hivernal. Selon El Deportivo, l'attaquant chilien a été approché par Al Etihad en vue d'un transfert. Pour épauler Karim Benzema, critiqué ces derniers jours pour son incapacité à se transcender (voir la brève d'hier à 11h10), le club saoudien est prêt à transmettre une juteuse offre au double vainqueur de la Copa América.

## BARCELONE UN MILIEU DE FLUMINENSE DANS LE VISEUR

En quête de jeunes joueurs prometteurs, le FC Barcelone regarde de l'autre côté de l'Atlantique. Selon Mundo Deportivo, le club catalan a un faible pour le milieu de terrain de Fluminense, André Trindade (22 ans). Apparu à 62 reprises avec le vainqueur de la Copa Libertadores en 2023, la sentinelle brésilienne a déjà porté les couleurs de la Seleção quatre fois et pourrait prendre encore plus de place sous les ordres de Fernando Diniz. Son prix de départ est estimé à 25 millions d'euros.

## ROMA

## MOURINHO VEUT SE SERVIR À CHELSEA

En quête d'un défenseur central, José Mourinho regarde du côté de Chelsea. D'après The Mirror, l'entraîneur de l'AS Rome souhaite convaincre son ancien club de lui céder Trevoh Chalobah (23 ans, 33 matchs toutes compétitions pour la saison 2022-2023).

Blessé aux quadriceps depuis le début de la saison, l'Anglais vient tout juste de reprendre l'entraînement mais ne figure pas dans les plans de Mauricio Pochettino. Un départ en prêt jusqu'au terme de l'exercice est envisagé pour l'ancien joueur de Lorient, sous contrat chez les Blues jusqu'en juin 2028.

## MAN CITY ALVAREZ NE COMPTE PAS PARTIR

Vainqueur de la Coupe du monde des clubs avec Manchester City, Julian Alvarez (23 ans, 26 matchs et 10 buts toutes compétitions cette saison) a un peu plus étoffé son palmarès. L'attaquant argentin, dont le temps de jeu a sensiblement augmenté cette saison, n'a pas l'intention de quitter le club anglais.

"La vérité est que je suis très heureux à Manchester City. Je suis au club depuis un peu plus d'un an. Je suis très heureux de tout ce que nous avons accompli, à indiqué le champion du monde dans des propos repris par le journaliste Fabrizio Romano. Maintenant, notre objectif est de défendre tous nos titres."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL  
DK NEWS

Gérant  
Mourad Cherbal

Directeur de publication  
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

### La wilaya de Jijel commémore le 38<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Ferhat Abbas

Le 38<sup>e</sup> anniversaire de la mort du premier président du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), Ferhat Abbas (1899-1985), a été commémoré dimanche dans la commune d'Oudjana, par l'évocation de sa sagesse et sa pensée.

Accompagné des autorités locales et membres de la famille révolutionnaire, le wali Ahmed Meguelati s'est recueilli à la mémoire du défunt devant le monument érigé en son honneur à H'djar El Miss au village Bouafroune, lieu de naissance de Ferhat Abbas.

Le CFPA Kara Mohamed d'Oudjana a accueilli à l'occasion une exposition de photos retraçant l'itinéraire et le combat mené par le défunt, les ouvrages qu'il a écrits et les ouvrages qui lui ont été consacrés.

Dans sa conférence sur la pensée politique de Ferhat Abbas présentée à l'occasion, Dr. Azzedine Maaza de l'université de Jijel a considéré que l'action et la pensée du défunt exprimée à l'intérieur et l'extérieur du pays ont souvent été source



de tracas pour l'occupant français.

Pour Dr. Daoud Boukelmoun, président du conseil

scientifique du musée local du moudjahid, Ferhat Abbas a été à la fois un penseur, un philosophe, un politicien

perspicace et un patriote convaincu, comme le confirment encore ses écrits.

## COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

### Des représentants des familles de la communauté nationale établie à Ghaza reçus aux Affaires étrangères

Le Directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a reçu, dimanche au siège du ministère des Affaires étrangères en sa qualité de chef de la cellule de crise mise en place au niveau du ministère, des représentants des familles de la communauté nationale établie à Ghaza, indique un communiqué du ministère.

"En sa qualité de chef de la cellule de crise mise en place au niveau du ministère des Affaires étrangères, Monsieur le Directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a reçu, ce jour au siège du ministère, des représentants des familles de la communauté nationale établie à Ghaza, qui ont soulevé leurs préoccupations et leurs



interrogations sur l'opération d'évacuation de leurs proches bloqués à Ghaza, exprimant leur inquiétude quant aux conditions et aux risques découlant des attaques barbares des forces d'occupation sionistes", lit-

on dans le communiqué. Lors de cette rencontre, M. le Directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a assuré que toutes les mesures et dispositions nécessaires avaient été prises

pour mener à bien l'opération d'évacuation dans les meilleures conditions, conformément aux instructions des hautes autorités de notre pays qui accordent une importance extrême au suivi de la situation de notre communauté à Ghaza, selon la même source.

Les personnes reçues ont été rassurées, ajoute la même source, que la situation de notre communauté à Ghaza est suivie de près, ajoutant que les mesures et dispositions nécessaires ont été prises au niveau du ministère des Affaires étrangères en coordination avec l'ambassade d'Algérie au Caire, afin de lancer l'opération d'évacuation dès l'obtention des laissez-passer nécessaires via le Terminal de Rafah par les autorités égyptiennes.

## ESPAGNE-SAHARA OCCIDENTAL

### Le gouvernement espagnol interpellé au sujet du refus de renouvellement du titre de séjour à Aminatou Haïdar

Les partis politiques espagnols membres de la coalition Sumar ont demandé au gouvernement espagnol de fournir des explications sur la décision "honteuse" de refuser le renouvellement du permis de séjour à la militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haïdar, rapportent des médias.

Selon l'agence Europa Press, les députés de la coalition, Enrique Santiago d'Izquierda Unida (IU) et Tesh Sidi (M?s Madrid) ont formulé une série de questions au gouvernement espagnol dans lesquelles ils soulignent que cette décision concernant Aminatou Haïdar, impliquait le "manque de protection d'une militante de renom en faveur des droits de l'Homme qui a déjà subi de sévères représailles" de la part du Maroc.

Et dans ce sens, ils demandent à Madrid d'"adopter des mesures de protection en faveur d'Haïdar, ainsi que pour les autres citoyens sahraouis".

Les députés de Sumar soulignent que la militante était l'une des voix "les plus emblématiques" de la lutte du peuple sahraoui contre l'occupation de son pays, le Sahara occidental, par le Maroc, rappelant à ce propos la grève de la faim qu'elle avait observée à l'aéroport de Lanzarote en 2009 après s'être vu refuser (par les autorités d'occupation marocaines), le retour au Sahara occidental.

"Elle a été la porte-voix contre l'occupation marocaine du Sahara occidental, la violation systématique des droits de la population sahraouie par les forces d'occupation et la répression continue que connaît le territoire, ce qui lui a valu d'être placée dans la ligne de mire du Maroc qui surveille chacun de ses pas", poursuivent les parlementaires.

Les deux députés affirment que le motif médical (état de santé d'Aminatou Haïdar) "demeure valide et, par conséquent, les obstacles administratifs que rencontre la population sahraouie dans le traitement des visas et l'octroi des permis de séjour doivent être levés".

Pour rappel, le refus par les autorités espagnoles de renouveler le titre de séjour à Aminatou Haïdar a été vivement dénoncé par plusieurs partis politiques en Espagne, notamment le Bloc nationaliste galicien (BNG), y voyant "une décision politique", tandis que la militante sahraouie des droits de l'Homme s'est dit victime d'un "complot hispano-marocain", après 16 ans de vie entre les territoires occupés du Sahara occidental et l'Espagne.

De son côté, l'Union progressiste des procureurs (UPF) a écrit une lettre ouverte au ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, dans laquelle elle qualifie de "scandaleuse et injuste" la décision de priver la présidente de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) de son titre de séjour.

Et de rappeler qu'Aminatou Haïdar se trouvait en Espagne pour recevoir un traitement médical pour ses multiples problèmes de santé : fibromyalgie, ostéoporose chronique, interventions chirurgicales antérieures...

conséquences directes d'avoir subi des arrestations arbitraires et des actes de torture par le régime d'occupation marocain, et une disparition forcée pendant quatre ans dans une prison secrète marocaine alors qu'elle n'avait que 20 ans.

## PALESTINE

### Les Palestiniens poursuivront inlassablement leur lutte pour obtenir leurs droits légitimes (Mahmoud Abbas)

Le Président palestinien, Mahmoud Abbas, a réaffirmé dimanche, que les Palestiniens poursuivront inlassablement leur lutte pour obtenir leurs droits légitimes, dont celui de vivre sur le sol palestinien, dans un Etat libre, indépendant et pleinement souverain.

Dans un discours à l'occasion des fêtes de Noël, correspondant au 25 décembre, le président Abbas a espéré que "le soleil de la liberté et de l'instauration de l'Etat palestinien indépendant avec El Qods-Est pour capitale, se lèvera très prochainement", notant que "le peuple palestinien a consenti d'énormes sacrifices jusqu'ici sur le chemin de la liberté et de la dignité". Le Président Abbas a réaffirmé, à ce sujet, que "les Palesti-

niens poursuivront inlassablement leur lutte pour obtenir leurs droits légitimes, dont celui de vivre sur le sol palestinien, dans un Etat libre, indépendant et pleinement souverain".

Il a remercié, à cette occasion, les peuples du monde entier qui se tiennent aux côtés du peuple palestinien, en exigeant la fin de l'agression sioniste à leur endroit.

Mahmoud Abbas n'a pas manqué, enfin, de souhaiter "un prompt rétablissement pour les blessés palestiniens, la liberté pour les courageux prisonniers, santé et prospérité pour le peuple palestinien à Ghaza, en Cisjordanie, à El-Qods et à l'étranger".

A noter que plusieurs appels ont été

émis par de nombreux gouvernements et d'ONG à l'endroit de l'entité sioniste à l'effet de saisir les fêtes de Noël pour arrêter son agression contre les Palestiniens.

Lancée le 7 octobre dernier, l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et de la Cisjordanie occupée a fait, selon le dernier bilan communiqué, samedi, par les autorités sanitaires palestiniennes, plus de 20.000 martyrs, dont 8000 enfants et 6200 femmes, 56.000 blessés, 6.700 disparus, ainsi que près de 2 millions de déplacés.

Les risques de la famine, de la soif et de l'apparition des épidémies sont désormais de plus en plus élevés, ne cessant d'alerter des ONG.